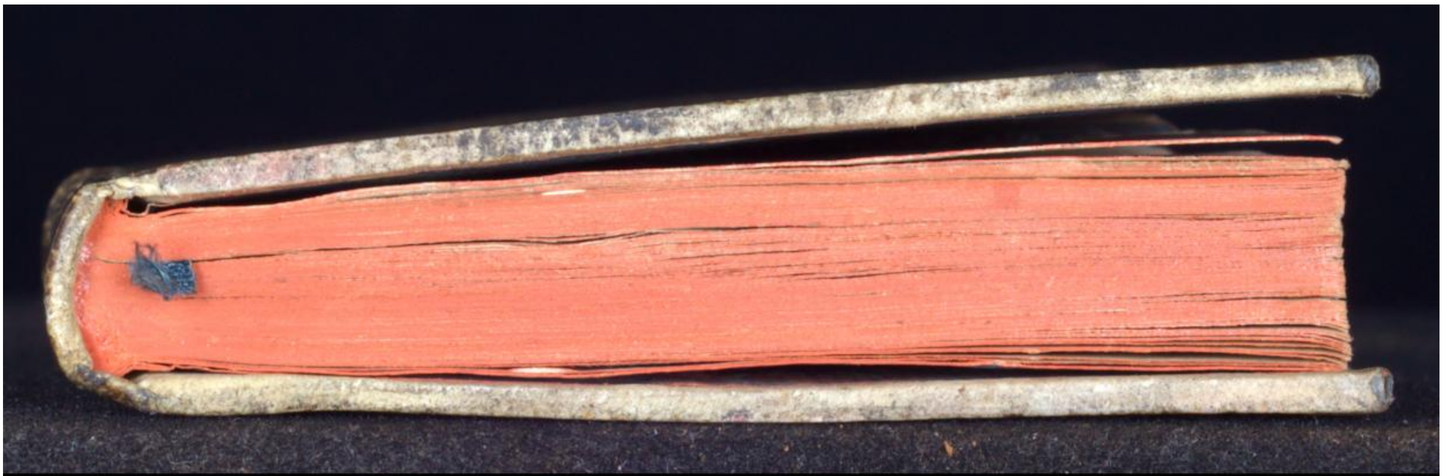



PESTE
PAR













2 ounrages

coll. complets

POTEL, G.

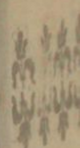
TRAICTÉ DE LA PESTE ADVENVE EN CESTE VILLE DE PARIS, L'AN MIL 1596. 1606. 1619. ET 1623. auec les remedes.

Par M. GVILLAVME POTEL, *Chirurgien Iuré à Paris, natif de Meaux.*

Virtutem fortuna, non deprimet.



A PARIS,
Chez NICOLAS CALLEMONT, Imprimeur demeurant ruë Quiquetonne.
M. DC. XXIIII.
Auec Preuilege du Roy.









AV ROY.



IRE,

Le Prince des Poëtes, & le Poëte des Princes François, Ronſard dict non moins doctement, qu'elegamment que celuy donne beaucoup qui donne ce qu'il a, & que le don quoy que petit, ſelon le Poëte Grec en ſon Odiſſée, eſt agreable lors qu'il procede d'vne bonne & ſincere volonté; C'eſt pourquoy Artaxerxes tres-puiſſant Roy des Perſes eſtima beaucoup l'eau qui luy fut offerte par vn de ſes ſujects, ayant plus eſgard à ſon cœur plein d'affectiō, qu'à la valeur du preſent; Dieu meſme tres-bon & tres puiſſant duquel vous eſte la viue

image ne regarde tant cõbien est grand le don qui luy est fait, que combiẽ est grande l'affection de celuy qui luy offre: c'est le iuste motif qui me porte à supplier tres-humblemẽt vostre Maiesté d'agréer le petit don que ie vous presente, & de prendre en protection le liure que ie vous consacre & dedie, petit en volume pour le sujet qu'il traicte, mais grand en substance & que i'ay par vne longue & fidelle experience, & opiniastré trauail recueilly & composé durant la calamité publicque de la maladie contagieuse dedans vostre ville de Paris, à laquelle depuis l'an cinq cens quatre-vingt seize, iusques à present sans aucune recompense, chose estrange veu qu'il ny a ville en vostre Royaume où les Chirurgiens ne soient gagez annuellement & perpetuellement pour ce sujet, excepté vostre ville de Paris, dans laquelle ie me suis tousiours par la grace

de Dieu, & l'induſtrie de mon art vertueuſement oppoſé, & ay courageuſement expoſé ma propre vie pour le bien & ſoulagement du public, par la charitable perſuaſion de feu Monſieur de Villeroy mon tres-liberal Mecenas, à la memoire duquel ie dois par vne humble recognoiſſance referer ce que i'ay appris de la Chirurgie, & le bon-heur d'auoir eſté employé par vos iuſtes & fidelles Magiſtrats à la viſite, & cure de tous les malades de la contagion de cette ville, & faux-bourgs de Paris, depuis cedit temps en laquelle charge ie puis humblement me vanter ainſi que iadis (quoy qu'en diuers ſuiets) l'Athenien Ariſtide que i'ay taſché par mes bons & ſalutaires remedes de profiter à tous & ne nuire à perſonne. Tous les Hoſpitaux & Maiſons de ſanté, ſont teſmoins irreprochables de ceſte verité, & les regiſtres ſont pleins de mon aſſeurée experience, que ie declare à vo-

ſtre Majeſté pour luy faire parroiſtre l'affection indicible que ie porte au public, et le deſir inſatiable que i'ay de luy ſeruir. Receuez donc, SIRE, s'il vous plaiſt ce mien petit preſent, d'auſsi bon cœur que ie vous l'offre, que ſi, comme i'eſpere, par voſtre ſinguliere bonté vous le regardez d'vn œil fauorable, i'eſtimeray ne vous auoir rien donné, mais auoir receu de vous vn tres-ample preſent et content d'vn ſi grand heur ie publierai par tout voſtre admirable clemence, et prierai toute ma vie la diuine Maieſté pour la conſeruation de la voſtre pour laquelle ie deſire viure et mourir.

Le tres-humble, & tres-fidelle
ſeruiteur & ſujet, G. POTEL
Maiſtre Chirurgien, Iuré à
Paris.



DISCOVRS DE LA PESTE,

aduenue en ceste ville de Paris, en l'année 1623. Ensemble les remedes preseruatifs, & curatifs de ladite maladie, & de ses accidens.



PEVPLE Parisien, il est bien seant à vn soldat comme moy de vous parler, & racompter de la guerre non de celle qui est faite par les hommes, ains de celle enuoyée de Dieu, ennemie mortelle du genre humain appellée peste à l'homme: & qu'il a pleu à nos Magistrats, (asseurez qu'ils sont de mes longues experiences que i'ay d'icelle maladie) de m'auoir fait l'honneur en l'année 1623. me prier d'accepter encore la charge

pour le bien du public (à quoy ils se sont tousiours rendus soigneux) de visiter, & pencer les malades de cette ville, & faux-bourgs de Paris, sans toutesfois que i'y fusse sujet.

Obtemperant donc à leurs bonne volonté, i'ay fait ce qui m'a esté possible de contenter eux, & le peuple, en ladite année, & en icelle i'ay recogneu que la peste, & ses accidẽs, differoiẽt de toutes les autres années. (desquelles i'ay parlé cy-dessus) & estoit aucunement semblable pour estre contagieuse & mortelle à celle de l'an 1596. C'est pourquoy i'ay dit cy-dessus, que la peste estoit vne maladie, laquelle ne pouuoit estre bien deffinie; attendu que son essence est incertaine, sa cause incogneuë, sa cõtagion differente, ses accidens diuers, & differens en toutes les annees quelle vient: Bref, ses effets & sa termi-

naison dissemblables. C'est dequoy ie m'estonne, qu'vne troupe de gens, aussi ignorans en cette maladie, qu'ils peuuent estre en quelque autre partie de Chirurgie, en ont fait vn discours qu'ils ont pris de plusieurs Autheurs qui en sont reuenus, & ont voulu deffinir cette maladie, sans que pas vn d'eux y aye esté. Ils doiuent sçauoir que toute deffinition doit auoir ses regles, theoresmes, & preceptes certains & infaillibles, sans qu'ils puissent estre cõmuns, où conuenables à autres, sinon à la chose qu'ils veulent deffinir.

Or puis que l'essence de la peste est incertaine, sa cause incogneuë, sa contagion differente, & ses accidens diuers, il est tres-difficille d'en trouuer vne vraye & essentielle definitiõ. Car en quelque années elle est plus contagieuse, & moins mortelle; en

d'autres eſt moins cõtagieuſe, & plus mortelle: quelquesfois elle eſt accõpagnée d'accidents differents, comme de flux de ventre, diareticque, autresfois ſanguinolant, autresfois de grands flux de ſang, par le nez, quelquelquesfois plus ou moins de pourpre, quelques autres fois plus ou moins de charbons, grands & enormes, & quelques autres fois petits & mediocres, plus ou moins malins, & mortels: en quelques autres annees, il ſe voit moins de tumeurs, auſſi plus ou moins mortelles: Il ſe voit auſſi en d'autres années, que les vomiſſements ſont moins frequents, & cõme auſſi plus ou moins ſalubres. Car quelque fois & le plus ſouuent en certaines annees, & en quelques perſonnes, differents de complexions, ou ſemblables, tous les remedes que l'õ peut apporter à la correction des accidens

ſuſdits, ne ſeruent de rien : Car i'ay veu pluſieurs malades, non ſeulemēt en vne année, mais en toutes, qui auoient ou flux de ventre, ou flux de ſang par le nez, où vomiſſement, où deſlire : quelque ſoin qu'on aye eu d'eux, ces accidens ne les ont abandonnez iuſques à la mort.

Cette maladie n'eſt ſeulement differente ſelon les années, mais auſſi ſelon les ſaiſons qu'elle commence, & les diſpoſitions quelle rencontre : car ſi elle commence au Printemps, elle aura plus d'effet contre les complections ſanguines; ſans auoir eſgard ny à l'aage, ny au ſexe, ny aux grands, ny aux petits, riches ou pauures. Si en l'Eſté elle attaquera pluſtoſt ceux qui ſont de cōplection bilieuſe, de meſme l'Authonne, & l'Hyuer, les melancolics, & pituiteux y ſeront plus ſujets.

Et bien que toutes les comple-

ctions soient disposées à receuoir la peste, on voit plus mourir, & estré malades de sanguins & bilieux, que de melancolics & pituiteux : pource que le sang boüillonnãt, & les esprits plus enflammez, rendent la fieure plus ardente & mortelle.

Non seulement selon les complections cette maladie differe, mais aussi quelquesfois selon les diuers païs & contrées quelle occupe, & enuahit. Car il y a apparẽce que ceux qui sont scituez vers le Midy, y sont plus sujets que ceux qui sont vers le Septentrion, & ainsi des autres ; aussi est elle plus cõtagieuse, epidimique, & mortelle, lors quelle vient des parties meridionales & moins de l'Aquilon, & Septentrion, elle a encore cela de particulier, ainsi que i'ay dit, qu'il y a certaines genealogies, ou lignees qui sont plus sujets à la Peste, qu'autres:

ainsi

ainſi que i'ay veu preſque toute vne famille eſtre malade, & mourir de cette maladie: ce qui aduient à cauſe de la proximité, ſimpathie, & correſpondance de la conſanguinité.

C'eſt pourquoy i'ay dit, qu'il eſt neceſſaire que lés parans pendant que cette maladie regne, s'il y en à quelcun de malade d'eux, ils le doiuent moins hanter qu'vn eſtranger: Ie ne dis pas que charitablement ils ne l'aſſiſtent, mais que ce ſoit de loin.

Ie dis cecy auec verité pour le bien du public, & pour inſtruire ceux à l'aduenir qui ſeront curieux de le bien ſeruir, ainſi que i'ay fait.

Pluſieurs ſe rompent la teſte à rechercher la cauſe principalle & eſſentielle de la peſte, & ne la peuuent trouuer. Les Theologiens diſent quelle vient de Dieu, à cauſe de nos

fautes, & des pechez que les hommes commettent icy bas. Les Astrologues disent qu'elle vient des Astres, & des mauuaises rencontres des planettes malefiques: specialement lors qu'elles font rencontre en signe humain: ainsi qu'à dit *Guy de Chauliac*, il semble qu'il y aye quelque apparence, attendu que toutesfois & quantes que la peste doit venir; il y a de grands signes qui se manifestent au Ciel, par le moyen de quelques Planettes, Commettes, ou Estoilles extraordinaires, ainsi qu'il s'est veu, & notoirement cette derniere, qui parut sur Paris en l'an 1618. & de fait nous auons tousiours eu la peste, & à Rouën aussi; Ie croy que s'est Dieu qui fait paroistre des signes extraordinaires pour admonester le peuple à quitter leurs vices; & pour donner exemple, afflige quelques vns de cer-

te maladie, & en extermine d'autres par le moyen & interuétion des causes secondes, que les Medecins & Naturalistes attribuent aux mauuaises dispositiós des corps; à cause du mauuais regime du peuple, & necessité des viures, aux vapeurs qui s'esleuent de la terre, des cloaques, & eaux croupies, le desreiglement des saisons, les vents meridionaux; & quelquesfois la mauuaise obseruance des ordonnances des Magistrats Politiques. De maniere que toutes les causes susdites peuuent estre dites, primitiues, secondes, & adjouuantes.

C'est auec regret que ie parle de cette maladie, pour la misere que i'ay veuë dans cette ville de Paris: Neantmoins il faut que ie die encore ce que i'ay veu de l'année 1623. Laquelle estoit furieuse en son commencement & n'a point eu d'acceptions de la

qualité des perſonnes: car elle a commencé par les riches, & finy par les pauures; ce qui eſtonna le peuple, attendu que c'eſt vn accrome entre les riches, ſe leur ſemble, que les pauures leurs rapportent la peſte: Ce qui mõtre aſſeuremẽt que Dieu ce courrouce auſſi bien contr'eux quelquesfois, que contre les petits. Ioint auſſi que la vie des grands eſt ſemblable au moindre, pource qui eſt de la reſpiration : ainſi que i'ay dit. D'autant que l'air eſtant corrompu, ou alteré, il faut qu'ils reſpirent, & le reçoiuent pour viure tel qu'il eſt, auſſi bien que le reſte des hommes. Il ne ſeruiroit donc de rien de rechercher plus curieuſement, qu'elle eſt l'eſſence de la peſte, quelles ſont ces cauſes, generales ou particulieres, ſes differences & ſes ſignes que les anciens ont reduits à trois; qu'ils diſent,

preceder, presens, ou futurs, puis que toutes les fois que la maladie aduient, elle est differente.

La maladie de cette année 1623. estoit accompagnée de tres-mauuais accidens: car ceux à qui moins de signes de la peste parroissoient, mouroient plustost, ce qui desmontroit la qualité maligne du venin, qui auoit debilité, & peruerty en vn instant la nature. C'est ce qui m'a occasionné de dire; és premieres années que i'ay veu la peste, que i'estois ieune d'experience: ainsi que i'ay trouué en cette derniere annee à plusieurs malades: ausquels il ne paroissoit qu'vne petite fiéure lente, le poux non frequent, & presque semblable au naturel, sans pourpre, charbon, ny tumeur, ny soif, ou alteration, & ne laissoient de mourir en bref: ce qui m'a embarassé extrememẽt, veu l'ex-

perience que i'ay de tant d'années, & de tant de malades. Aymant donc mieux pancher vers le doubte, que de commettre vn erreur, i'ay rapporté que ce n'estoit point la peste, & vn mois, ou quinze iours apres, quelques vns reuenoient malade, dans ceste mesme maison, ausquels il paroissoit quelques signes plus manifestes de la peste, & rapportant que ce l'estoit, le peuple se faschoit contre moy; & en quelques autres maisons, si ie rencontrois quelques malades qui n'auoient nuls signes de la peste, ils vouloient que ie leurs dis que ce l'estoit : De sorte que ceux qui ont charges publiques pour ceste maladie, courrent deux sortes de dangers, le peril de la mort, & d'estre assommez du peuple. Il s'est veu en cette année des charbons, grands, & enormes, & en des vieillards decrepis, ce qui est estrange:

car aux ieunes ſanguins, ou bilieux, il y a quelque raiſon, attendu l'ebulitió du ſang, & alteration des humeurs, le flux de ventre, & les vomiſſements eſtoient forts frequents, ce qui aduiẽt pour la malignité du venin, & la chaleur eſtrangere interieure, qui font & liquifient les humeurs.

Pluſieurs malades eſtoient fort aſſoupis, depuis le commencement de leurs maladies, iuſques à la fin & ſpecialement ceux qui deuoiẽt mourir; ce qui demontroit que la faculté animalle eſtoit leſée: Car il y a trois ſignes certains qui demonſtrent que le venin a ſaiſy vne partie noble, plus que l'autre, dés le commencement de la maladie. Si le cerueau eſt le premier attaqué l'on verra cét aſſoupiſſement, la paraliſie à la langue, grande douleur de teſte, bien ſouuent auec delire, ou freneſie, le col roide, & tout

d'vne piece, difficulté d'ouurir les yeux, gros, & tumefiez, nulle soif, ou bien petite, le malade ne se peut soustenir sur les jambes auec surdité: Tous lesquels signes demonstrent l'affliction du cerueau, & comme le genre nerueux patist par la lesion de l'action de mouuoir.

Si le cœur est plus affligé dés le cõmencement de la maladie, l'on voit l'appetit de vomir, ou le vomissemẽt, la face pasle, sincope frequens, ou defaillans, sueurs froides, le poux petit, ou frequent, la langue noire & seiche auec vne soif presque inestingible, & la mort qui vient bien tost, auec quelques grains de pourpre noir qui parroissent peu auparauant.

Il ne faut oublier à dire, que lors que le cerueau est le plus affligé, il paroist quelque tumeur derriere l'oreille, si elles sont petites & tres-douloureuses,

reuſes, c'eſt vn ſigne mortel, comme auſſi ſi elles ſont grandes, & flatueuſes: mais ſi elles ſont mediocres, & peu douloureuſes en leurs commencements, c'eſt vn ſigne plus ſalubre; De meſme en l'affliction du cœur, ſi la tumeur, ou l'apoſteme paroiſt ſous laixelle dextre c'eſt meilleur ſigne: car telle choſe demontre que la nature a chaſſé le venin de ſoy, ou aydée par les medicaments, & qu'icelle tumeur retienne les conditions mediocres, ainſi que i'ay dit, auec ce que l'augmentation d'icelle ce face vers le iour critique: car ſi elle diminuë vers iceluy, c'eſt vn ſigne mortel: Si elle eſt en laixelle ſeneſtre le ſigne en eſt plus mauuais, & c'eſt que la nature n'a peu chaſſer le venin plus loin du cœur. Toutesfois telle choſe n'eſt pas touſiours mortelle: car i'ay veu aſſez de malades qui auoiẽt tumeur ſous laixel

le senestre, qui est venu à suppuratió. Si le foye est plus affligé, dés le commencement de la maladie, le patient aura quelque flux de sang par le nez, quantité de pourpre rouge, & fort menu, flux de ventre, grande alteration, auec la langue seiche, grosse & tumefiée, auec inflammation, comme d'vn rouge brun, le corps bruslát à quelques-vns, & à quelques-autres la chaleur remise, & qui paroist moins au dehors, qu'au dedans, quelques grands charbons, ou plusieurs petits, la tumeur és haines, si elle est en la dextre, elle est plus salubre, & plus mortelle en la senestre, les vrines à quelques vns sót rouges, mais le plus souuent elle sont semblables à celles d'vn corps qui n'est point malade, & pource il n'y a point de certitudes en icelles pour iuger du peril, ou de la guerison, à cause de l'action du

veninpestiferé,qui demõstre plus son effet aux esprits que non pas aux humeurs .Ce qui estonne ceux qui se veullent mesler de parler de cette maladie,sans experience.

Quelques malades auroient deux tumeurs és deux emonctoires, soit que le cerueau soit plus affligé Premierement le cœur ou le foye; telle chose est sinistre & mortel: car il est meilleur qu'il n'y aye qu'vne tumeur en l'vne des emontoires, soit du costé dextre, ou senestre; attendu que les deux demonstrent que le venin est espandu par tout le corps, & que la nature est demeurée vaincuë: De mesme est-il meilleur, qu'il n'y ait qu'vn grand charbon que plusieurs petits, en diuerses parties du corps: C'est vn bon signe, quand le charbon est au dessous de la tumeur, pource que par sa douleur & inflam-

mation, il sert cõme d'vne vantouze, pour faire attraction du venin: Toutesfois les grands charbons, sont dangereux, proche des parties nobles, comme à la gorge, au thorax, en la region du foye, & sur les joinctures, pource que iceux causent bien souuent la mort, ou du moins le mechin, ou impotence.

I'ay veu de grands charbons en toutes les parties du corps, si quelques vns en sont eschappez, ce n'a pas esté sans auoir de grãds accidés, cõme flux de sang, par l'erosiós de la qualité maligne du venin és veines, & quelquesfois des arteres: specialement és lieux ou passent de grands vaisseaux, comme sur la clauicule à l'article du coulde, à l'article du pied, sur la maleole interne; en la partie interne de la cuisse, sur la veine crurالle, sur toute la main, & autres parties nerueuses,

ce qui me donnoit plus de peine de suruenir aux accidens, que de pencer le mal premier. C'est enquoy les ignorans commettent beaucoup de fautes qui sont employez à pencer les malades de cette maladie, qui veulent par violence arracher lescarre des charbons sans attendre que la suppuration soit parfaite, & qu'ils n'y appliquent pas les remedes propres pour ayder la nature à faire sa fonction, qui est separer le mort d'auec le vif. Ils ne sçauent que l'escarre des charbons ne se separe parfaictement, qu'apres le quatorziesme iour; & que la crise aye esté bien faite, & specialement par la sueur, ou vn flux d'vrine: car le flux de ventre, & le flux de sang par le nez à la peste, sont tousiours suspects, & peu certains, de mesme est-il de la tumeur pestillentielle, que la suppuration parfaite n'arriue qu'en ce mesme

iour pourueu que la fiéure aye cessé: car autrement la tumeur pestillentielle ne suppure parfaictement, ny lescarre du charbon ne se separe. Et pource il faut sçauoir qu'il y a vrayement de trois sortes de fiéures pestillentielles: ainsi que les Anciens ont bien remarqué, cõme dict *Gourdon* au liure des fiebures. La premiere est dite efemere, elle a sa consistance speciale, aux esprits residents au cœur, & c'est celle qui embarasse le plus souuent les Medecins, & Chirurgiẽs ignorans la peste, car en icelle tous les signes de la peste paroissẽt sans qu'il y aye charbon, tumeur n'y pourpre, ou si la tumeur & le pourpre ont paru, vne legere sueur qui aura pris au patiẽt dãs les vingt quatre heures, sera cause qu'il n'aura ny fieure, ny autre accidens, en ce faisant ils diront que ce n'estoit pas la peste, sans cõsiderer

que la qualité du venin estoit debile, & la nature estoit forte: & pour ce l'action a esté nulle. La seconde fieure pestilentielle est appellée putride ou sinoc: Icelle cõsiste & a pris party dãs les humeurs, & par consequent au foye; & c'est celle-là qui ordinairement se termine, depuis le troisiesme iour de la maladie à bien ou à mal, iusques au quatorze: car i'ay recognu par longues experiences, que si la fiéure pestilentielle ne quitte le malade dans le quatorziesme iour, c'est vn mauuais signe, & apres ce temps le plus souuent elle se rend eticque, qui est la troisiesme espece de fiéure.

Quelques anciens ont dit, que cette fiéure est la fin des trois: car ayant passé par les esprits, le venin ayant esté le plus fort, elle a attaqué les humeurs, & les humeurs ayant esté surmontées, elle a pris siege aux par-

ties ſolides du cœur, ainſi qu'ils diſent: mais pour moy ie croy, quelle attaque non ſeulement le cœur & ſes parties, mais la propre ſubſtance du foye, & apres les parties charnuës, & ſolides de tout le corps; car i'ay veu tous ceux qui ont eu ceſte eſpece de fiéure, mourir peu apres le quatorze, où quelquesfois apres quarante iours, voire trois mois, & pour les biē cognoiſtre, c'eſt que s'ils ont des charbons, on ne les peut guerir, & s'ils ont quelque tumeur ſans charbon, on ne peut en obtenir la gueriſon parfaite où bien ſi le charbon vient à eſtre cicatriſé; il y demeure vne couleur noire & liuide; de meſme eſt-il de la tumeur qui viendra à ce clorre, & fermer; toute l'habitude du corps paroiſt maigre, de mauuaiſe couleur, d'vn odeur mal-agreable, encore qu'il boiue, & mange bien, & tout preſt à ſortir de

l'hoſpital

l'hospital, il leur prend vne fiebure ephemere, laquelle les fait mourir dãs les vingt-quatre heures, sans autre cause manifeste, & ce arriue plus souuent dans les hospitaux, que non pas aux maisons particulieres, ou les malades se font pencer à leurs despens: Ie croy que c'est à cause de la grande quantité des malades, ou le venin doit estre plus maling, selon le dire des Philosophes, que là ou il y a plus de cause, il y a plus d'effet. Mon intention n'estoit point de parler plus curieusement de cette maladie, ainsi que i'ay dit, mais tout ainsi qu'vn Architecte à le dessein d'vn edifice dans l'esprit sans le mettre en euidence, iusques à ce que le sujet se rencontre: i'auois escrit au vulgaire, & commun peuple, pour leurs donner quelques preceptes, & enseignements de se conseruer, mais il sem-

ble qu'il y a quelque raiſon de faire voir aux ieunes Chirurgiens, qu'elle eſt la cure particuliere de la tumeur peſtilentielle & du charbon: car pour ce qui eſt de la fieure, cela appartient à meſſieurs les Medecins: ce qui eſt vne choſe honteuſe, qu'en cette ville de Paris il ny aye point de Medecins pour traicter les malades de cette maladie.

Il faut donc ſçauoir que dés le premier iour de la maladie, apres auoir bien iugé cy c'eſt vne fiéure peſtillentielle, ce qui ſe cognoiſtra par les ſignes ſuſdits, ſelon la ſaiſon & le commun des maladies qui regnent, l'on verra qu'elle ſera la complection du malade, ſon aage, la ſaiſon de l'année, le ſexe, & la force de la nature; alors s'il eſt ſanguin, d'aage mediocre, ou ieune, le premier & ſecond iour de la maladie au plus tard, apres luy auoir

fait prendre des cardiaques, on luy peut tirer du ſang du coſté ou ſera la tumeur, ſelon ſa force, & ſelon la quãtité de ſa replection, mais plutoſt moins que trop : d'autant que la cure de la peſte ne conciſte qu'en deux remedes principaux; de conſeruer les forces, & alterer la qualité maligne du venin: Cette ſignée ſe doit entendre & faire, que ſi la tumeur eſt à l'emontoire du cerueau, il faut le ſeigner du bras, du coſté meſme ou eſt ladite tumeur ; ſi le malade eſtoit trop debile, la vantouze appliquée deſſus lomoplate, auec des ſangſuës, fera vn grand effect. Si elle eſt à l'aixelle, la ſeignée du bras du coſté meſme. Si elle eſt en l'aine, il conuient ouurir la ſaphene, ou a faute de ne la pouuoir trouuer, il faut appliquer vne vantouze en la partie interne de la cuiſſe, enuiron la ſcituation de la veine cru-

ralle,auec ſcarifications, ou ſangſuës, & apres il faut venir aux remedes particuliers ſur ladite tumeur,qui eſt d'applicquer la vantouze, & eſtant leuée y appliquer vn emplaſtre de cuir,auec le *diachilum cum Gommis*, l'ayant int u dans ſon milieu d'huile de Scorpion, ou bien de bon theriaque, & apres continuer touſiours ce remede, iuſques à ce que l'on voye ſi la nature ſe diſpoſera à faire vne bonne criſe. Si l'on voyoit que la tumeur voulut ſe retirer au dedans, il faut s'efforcer de la tirer au dehors par le moyen des vantouzes, & apres icelles leuées, y applicquer des poulets, pigeons, ou petits chiens fendu par le ventre tous vifs, ayant fait l'embrocation d'huile de Scorpion chaude, & arriuant le iour criticque, l'on verra l'augmentation de la tumeur, par la rougeur & inflammation, auec vne douleur tan-

fiue, & le iour critique paſſé, qui ſera le cinq ou ſeptieſme iour, le malade dira ſentir vne pulſation, ou eſlancement; alors le Chirurgien mettra au millieu de l'emplaſtre de dichilum, du baſilicum, & comme il ſera bien aſſeuré que la tumeur doit venir à ſuppuration, il vſera des remedes ſuiuants. *Il faut prendre vn gros oygnon, & l'ayant creuſé y mettre vne dragme ou deux de theriaque, puis le faire cuire dans les cendres chaudes, ayant eſté enueloppé dans des feuilles de poirées, apres eſtant cuit il le faut piller auec du leuain, du baſilicum, & trois ou quatre figues graſſes, & l'appliquant ſur la tumeur :* où bien l'on pourra faire le cataplaſme ſuiuant. *Il faut prendre racine de guimauue, de couleurée, de bugloſe, de chacun deux onces, des figues graſſes au uombre de dix, de la ſemence de lin vne once, du*

galbanum demy once, du vieil cing quatre onces, que toutes ses choses soient mises dans vn pot, pour estre cuites lentement, puis passées au trauers d'vn tamis, & y adjouster du leuain, & de la fiente de pigeon, puis l'appliqner sur la tumeur en quantité, ce remede est attratif & suppuratif. La suppuration parfaite, il conuient donner issuë à le matiere, ce qui se fera en deux manieres, ou par la lancette, ou par le cautere potentiel, & ne pas faire comme les ignorans qui laissent croupir lõgtemps la matiere, dequoy il arriue deux maux. Le premier est que la vapeur maligne acquise par vne trop grande putrefaction, peut retourner vers les parties nobles. Le second que les parties ou est contenu ladite matiere se peuuent corrompre, alterer, & eroder, comme assez de fois l'on a veu les nerfs pourris, & les vaisseaux

ouuerts par l'erosion, dequoy il arriue hemorragie, ou flux de sang, à quoy l'on est contrainct de quitter la propre cure pour suruenir aux accidens: de mesme il y a danger d'ouurir l'absces auec la lancette auparauant que la suppuration soit parfaite, pour ce qu'il ne sortira qu'vn peu de matiere sanguinolente, & lors qu'on y voudra introduire vne tãte, les labies sont fort douloureuses, & peu de temps apres la playe se referme, sans que la matiere soit toute euacuée: & quelquesfois apres que les malades sont sortis des hospitaux, il leur reuient vn autre absez en mesme lieu, ou aupres, ce qui les contraint d'y retourner, & disent que c'est la peste, & qu'ils l'ont euë deux fois en vne mesme année.

Il vaut donc mieux appliquer vn bon gros cautere, quãd on verra que la matiere sera disposée à suppuration

parfaite: ce qui ſe cognoiſt lors que la pulſation a ceſſé, que la fiéure n'eſt plus ſi grande, ſuiuant *l'Aphoriſme d'Hipocrate*, qui dit qu'enuiron la generation de la matiere, les douleurs & fiéures ſont plus grandes que lors quelle eſt faite, outre ce l'on verra la tumeur poinctué, la douleur & inflamation diminuée, auec innondation que l'on ſentira des doigts, alors il faut y appliquer le cautere: & par le moyen d'vne bonne eſcarre, l'vlcere demeurera long temps à guerir à cauſe de ſa rotondité, & ce faiſant l'on y mettra des tantes facilement, & ſans douleur.

Pour acheuer la cure de ladite tumeur, il conuient deterger & mondifier ce qui ſe fera auec le mondificatif *Deapio*, ou *l'egiptiacum*, & principalement *le miel roſat*, lequel a vne faculté propre pour reſiſter à la putrefaction

trefaction maligne : Il arriue souuent que és tumeurs pestillẽtielles, il se faiɛ des sinus & cauernes, à raison dequoy il conuient vser d'iniections pour lauer & nettoyer lesdits sinus, il faut faire vne decoction en cette maniere.

Prenez vne bonne poignée d'orge, & la faites boüillir auec vne pinte d'eau, vne bonne demie heure, apres vous prendrez vne poignée d'aigremoine, de mille feüilles, de la reine des prez, de l'absinte, & du plantain, ce que ferez boüillir vn bon quart d'heure, vous prendrez de ladite decoction quatre once, & dissouldrez dans icelle, demy once d'egiptiac, ou vne once de miel rosat, & ferez iniection auec vne seringue : Bien que tous ces remedes ayent esté bien faits, & appliquez, quelquesfois nous sommes contraints de faire vne contr'ouuerture, & y appliquer le seton, c'est à dire passer vne meiche dans les deux

orifices, & la tirer par l'ouuerture qui est plus decliue, sans y mettre autre tante, sinon que faire ladite iniection deuant que tirer ladite meiche, auec vn emplastre de *diachilum* simple, ou de *diapalme*, & continuer la cure de cette maniere iusques à la fin, & ne pas faire comme certains Barbiers ignorans, au lieu d'vser d'iniections, & du seton, coupent, & mettent toutes les deux ouuertures en vne, sans obseruer les fibres incisent tout à trauers, puis auec leurs doigts arrachent les glãdules, qui sont en la partie auec violence, ce qui est au detriment du particulier, & vn scandale public: car il leur demeure vne claudicatiõ perpetuelle auec grande difformité en la partie, ainsi que i'ay veu à ceux qui se sont venus plaindre à moy, & à d'autres Maistres. Ils sont excusables & ne s'en faut prendre à eux, attendu

qu'ils n'ont veu practiquer les anciens Maiſtres, & qu'ils n'ont eu conſeil d'eux. Cecy doit ſuffire pour guerir la tumeur peſtillentielle, & pour inſtruire ceux qui deſirent de bien ſeruir au public.

Il faut à preſent parler de la cure du charbon, ie ne diray point ſa definition, ſes cauſes, ſes ſignes, & ſon pronoſtic; pource que entre tous les Autheurs qui en ont parlé le mieux, c'eſt *Guy de Chauliac*, ains ſeulement ie parleray de la cure. C'eſt que dés le commencement il faut vſer és enuirons d'iceluy des medicamens vn peu refrigeratifs, comme l'emplaſtre de *Cerat*, & au milieu d'icelle y meſler vn peu de ſupperatif, afin de couurir toute l'eſcarre, vn jaulne *d'œuf*, auec l'onguent *populeum*, le *beure*, meſlé auec le *baſilicum*: Il n'y à point de danger d'y appliquer vne grande com-

presse, trempée dans l'oxicrat, & l'esuentiller souuent, & de mesme renouueller souuent les emplastres qui seront sur l'escarre. Il faut cependant tousiours munir le cœur des remedes cardiaques, ainsi que i'ay dit: entre tous les remedes particuliers, qui sont propres pour le charbõ, c'est le cataplasme de l'Autel Dieu qui se fait ainsi. *Il faut prendre de la farine de froment, ou de seigle, separée, ou partie esgalle, meslée ensemble, du beure, du miel, de chacun quatre onces, l'õ fait fondre le beure auec le miel, puis mesler la farine de peu à peu, & le faire boüillir vn boüillon où deux, & lors qu'il sera à demy froid, y adjouster quatre œufs, à sçauoir deux œufs auec leurs blancs, & les deux autres iaunes sans leurs blancs, & ne le mettre plus sur le feu, puis appliquer ledit cataplasme: toutesfois & quantes que l'on leue les emplastres, deuant que d'appliquer l'autre.*

Il faut faire fondre vn peu de beurre dans vne escuelle, ou de l'huille de lix tiede, auec vn petit linge faire vne ablution sur ladite escarre : quelques-vns veulent qu'on face des scarifications profondes sur icelle, & legere ès enuirons: I'ay veu quelquesfois arriuer de grands flux de sang, que nous auions de la peine à estancher : c'est pourquoy i'ay laissé l'vsage desdites scarifications, car ils peuuent augmenter la fiéure, ioint qu'il y a certaines parties ou elles ne se doiuent faire, comme à la face, & enuiron les ioinctures: la cure principalle est de molifier tousiours l'escarre, & en procurer la cheute tout doucement, par le moyen des suppuratifs, & detersifs, comme sont les remedes cy-dessus, & non pas l'arracher. Lors que l'escarre commence à ce separer, il est bon de prendre le bord auec le cizeau, &

de l'autre main auec l'espatule, & la separer doucement pour l'esuentiller afin d'ayder à nature, & de faire par ce moyen que les medicaments penetrent au dessous: car bien souuent il y a des filaments nerueux, ou quelques veines, ou arterres capillaires, que si on tire ladite escarre auec violence, l'on peut causer le flux de sang, & mesme comme i'ay dit. L'escarre tombee il faut appliquer le susdit cataplasme seul, & sans cherpie, car il est superatif, detersif & incarnatif, & l'ayāt ainsi appliqué vn iour ou deux, l'on verra la chair qui viendra rouge, à lors on y mettra des plumaceaux de cherpie seiche, & ainsi continuer ladicte cure.

Si vn iour ou deux apres, l'vlcere deuenoit sordide, il faut couurir les plumaceaux dudit cataplasme, ou biẽ de l'onguent *Deapio*, il n'est point be-

ſoin d'autres emplaſtres que de ce cataplaſme, ſi on ne veut prendre du diapalme diſſout. L'vlcere detergé, la chair commence a reuenir, ſi d'auenture elle eſt exuperante & mollaſſe il faut vſer de poudre d'alun mediocrement, & ne pas faire comme quelques-vns qui en mettent vne telle quantité à la fois, qu'il ſe fait vne eſcarre, ſpecialement quand la poudre eſt nouuellement faite, ce faiſant ils rendent la cure plus longue & plus dificille à guerir, bien que d'ordinaire la cure des charbons eſt longue, pour trois raiſons, principalement à ceux qui n'ont point eu de tumeurs, & qui n'ōt qu'vn ou pluſieurs charbons. La premiere, pource qu'il y a touſiours de perdition de ſubſtance, comme du cuir, lequel eſt plus dificile a rengendrer que la chair à cauſe de ſa ſiccité. La ſeconde, que le plus ſouuent l'vl-

cere est tousiours rond. Et la troisiesme que iamais le charbon ne se cicatrise, que la mauuaise qualité maligne qui a esté imprimée en quelque partie noble, ne soit esuacuée par l'vlcere: Il ne reste donc plus que de cicatriser, ce qui se fera doucement auec la poudre d'alun, & la charpie seiche, & ne mettre iamais sur les bords, ny poudre, ny charpie seiche, pource que cela retarderoit la guerison.

Quelquesfois nous croyons estre à la fin de la cure, de la tumeur pestillentielle, & du charbon : Il suruient des accidens, comme *phlogosis, phlegmon, erisipele, simple, ou composé, milliaris, ædeme, & scirrhe*, de sorte que la peste fait vn gẽre à part, & neãtmoins contient presque toutes les especes de maladie sous soy, non pas essentiellement, mais par accident, puis qu'ainsi est que son essence est incertaine:

car

car elle a cela de particulier, que lors qu'elle regne elle range & rend toutes les autres maladies semblables à soy, excepté les maladies croniques, comme *la goutte, l'epilepsie, la collique nefretique, la lepre, & la grosse verolle:* Il semble que toutes ses maladies sont hereditaires, selon leurs essences, fors la grosse verolle, & la peste, de sorte que desdites maladies quelques fois les vnes sont dites genre, ou generalles, & les autres, speciales, & particulieres.

Ce n'est pas mon intẽtion de m'estẽdre plus loing, pour discourir de toutes ces maladies: i'ay dit cecy seulemẽt en passant, pour monstrer la difficulté de bien cognoistre, & guarir la peste & ses accidens: en quoy & comment elle differe de toutes les autres communes, speciales, generalles, & particulieres.

Les accidens susdits se doiuent cõ-gnoistre par les Chirurgiens qui serõt commis par Messieurs de la Police, lesquels ont tousiours eu le bien du public en recommandation.

Puis qu'ainsi est, que la priere des gens de bien, le soin des Magistrats, auec le trauail de ceux qu'ils choisissent, & font eslection pour assister les malades affligez de cette maladie, nous acquiert cét honneur en cette ville de Paris, que le mal quelque furieux & mortel qu'il soit en son commencement, finit tousiours dans cinq ou six mois : Ie pourrois rapporter vne infinité d'histoires sur ce sujet, de tous les anciens soit Grecs, Romains, Allemans , Flamans, & Italiens, qui ont esté affligez non seulement vn an, mais trois & quatres ans, sans pouuoir appaiser la furie de cette cause maligne : Ie me targueray seulement

de cette ville de Rouën, que quatre années entieres la peste y a esté continuellement iusques à present, elle y commença à lors qu'elle finist à Paris, au commencement de l'année 1620. & a duré iusques en 1624. auquel temps il a pleu à Dieu d'appaiser son ire sur eux.

En toutes les années mentionnées, cy dessus, esquelles i'ay assisté les malades de la peste, i'ay tousiours esté curieux de faire quelque experiēce particuliere de certains remedes propres pour combattre le venin en general, ou pour l'alterer en particulier. Ie d'y donc qu'en cette année 1623. i'ay fait, & composé *l'opiate* suiuant, de laquelle le public a receu vn grand soulagement, & en particulier tous les Peres de la Mort, qui ont esté auec moy, & moy auec eux, lesquels se sont valeureusement acquittez de leur charge

au soulagement du public, & contentement particulier des magistrats, nō sans auoir esté exempts du peril de la mort: car de douze qui sont venus pour seruir, il en est mort deux, & tous les autres malades iusques à l'extremité, lesquels sont eschappez par la grace de Dieu, & le soin que i'y ay apporté, auec l'vsage de ladite opiate, elle se fait ainsi. *Il faut prendre de bon theriaque, du metridat, de la confection d'hiacinthe, & d'alchermes, de chacun demie once, terre sigillee, & bol fin, de chacun deux dragmes, conserues de roses, de violettes, de buglose, & de nenufar, de chacune vne once, il faut bien mesler le theriaque & metridat,* auec les poudres *de terre sigillee & bol fin, puis adiouster les confectiōs d'hiacinthe, & d'alchermes, finalemēt les cōserues, & bien piller le tout dans vn mortier de marbre, ou de pierre auec vn pillon de bois, & la mettre dans*

vn vaze d'estain bien clos, ceste opiate est fort agreable, & diminuë le mauuais goust de theriaque & metridat, que plusieurs abhorrent de prendre seul. Il est vray qu'il faut prendre de ladite *opiate* vne fois d'aduentage que si l'on prenoit dudit *theriaque* à cause de la quãtité des *conserues*: l'on peut dissouldre d'icelle, deux dragmes pour les plus forts, ou vne dragme pour les foibles auec les eaux cordiales; mesme en dissouldre vne demie once, auec vne chopine d'eau cordiale, y adjoustant vne once de *vinaigre blanc* ou *rosat*, pour faire epitheme, sur la region du cœur, & n'est besoin d'autre remede, elle est propre à toutes personnes: car tous les remedes cardiaques contre la peste entrent en icelle, ceux qui ne voudroient faire cette quantité la peu ueuent diuiser en deux, prenant la moitié de chacune des drogues sus-

dites, & faire comme deſſus, le theriaque couſte deux quarts d'eſcu l'once, le metridat vn quart d'eſcu la confection d'yacinthe couſte vingt ſols l'once, & la confection d'alchermes couſte deux quarts d'eſcus, la terre ſigillee, & le bol couſteront trois ou quatre ſols le poids d'vn eſcu, les conſerue 3. ſols l'õce, de maniere que toute ceſte oppiate ne reuiendra qu'à 5. liures trois ſols, & la moitié à cinquãte & vn ſols ſix deniers, tous les remedes ſuſdits ſe trouueront chez monſieur Heron, ruë de la Pourpointerie pres le poids du Roy. Pour ſe preſeruer de la peſte, il en faut prendre tous les matins gros comme vne aueline, & faire pour les malades, ainſi que i'ay dit. Et d'autant qu'en la peſte les malades, dés le cõmencement de la maladie, la douleur de teſte le plus ſouuent precede la fiéure & la fiéure

augmentăt, cette douleur cause bien souuent le delire ou resuerie : c'est pourquoy il est tres-necessaire d'appaiser cét accident par des remedes topiques, quelqu'vn me dira que ie n'ay point parlé de la purgation, c'est auec raison: car durant la peste, la purgation n'a point de lieu qu'apres que la tumeur & le charbon à bien suppuré, s'il n'arriue quelque accident qui pourroit surmonter la cause. Le frontal suiuant y est fort propre. *Il faut prendre conserues de roses, de betoine & de nenufar, de chacune demie once, auec deux dragmes de populeum, ou bien vne dragme de semence de pauot blanc, qui sera bien pillé, auec les conserues, ou bien des feuilles vertes, du pauot à faute de ladite semence: ou bien prenez au defaut des conserues, vne poignée de fueilles de laictuë, vne poignée de betoine, & demie poignée de feuilles de pauot blanc,*

ou au deffaut vne dragme de semence, que vous ferez bouïllir sur vn rechaut entre deux plats, auec vn peu de vinaigre rosat, ou au deffaut du commun, y adjoustant vne demie poignée de roses rouges, seiche, ou vertes, ces choses ayant bouïlly vn peu, il les faut exprimer, & les mettre entre deux linges pour les appliquer sur le front, iusques sur les arteres des tẽples. Si pour ses remedes la douleur n'appaise, & le delire ne cesse, il faut razer les cheueux du malade, sur le deuant de la teste appellé sinciput, & luy faire vne embrocation d'huile rosat, de pauot, ou de nenufar, de chacune demie once, auec vn peu de vinaigre rosat, & mesme luy appliquer vn cochet blanc, vn pigeon, ou vn petit chien, ouuerts tous vifs par le ventre, & luy laißer vne bonne heure, en le leuant. Il faut continuer la susdite embrocation, si pour ces remedes cét accident ne cesse, il faut appliquer

pliquer des vantouzes sur les espaules, auec scarificatiõs ou sangsuës. Ce n'est pas assez d'auoir donné des remedes aux malades qui sont affligez de ceste maladie, il faut aussi assister charitablement ceux qui ont peur de deuenir malades, & ce principallement pour le commun du peuple; Ils pourront faire ce remede appellé *vinaigre* cordial, & preseruatif contre la peste.
Prenez racines d'angeliques, de zaidoaire de souchet, de gẽtiane, & de aunée seichées à l'õbre, de chacune demie once, il les faut concasser grossierement, de l'absinthe, du romarin, de la sauge, & de la ruë, de chacune vne pognée, des roses rouges seiches, deux onces. Notez que les herbes susdites doiuent estre à demie seiches, afin que leur humidité ne soit point cause d'alterer & corrompre le vinaigre, à raison dequoy il se gardera trois & quatre ans, s'il est bien bouché & conserué en lieu sec,

dans vne bouteille de verre: vous prendrez les racines, & herbes susdites, & les mettrez dans quatr pintes de vinaigre fort, s'il estoit blanc il seroit meilleur, le vaisseau exposé au Soleil pour vn tẽps, iusques à ce qu'il aye boüilly, y adioustant demie once de cloux de girofle, et autant de canelle, concassez comme dit est, auec l'escorce de citron, ou orange à demie seiche, ce remede est propre pour moüiller vn moucheoir dedans, ou faire tremper en iceluy vn citron ou orange, par l'espace d'vne nuict estant picqué en plusieurs endroits d'vne grosse espingle, et le porter dans la main pour en receuoir l'odeur le matin, mesmes se frotter les tẽples le nez, ouurant l a bouche, en respirant, en sentir la vapeur, et se frotter la region du cœur, les aixelles, et quelquesfois les haines.

Vous voyez comme apres auoir exposé ma vie tant de fois, ce que i'ay

acquis au peril, ſans profit, Ie vous le communique librement, n'ayant rien plus cher que le bien & ſoulagement du peuple, ſans obſtẽtation: car ſi i'euſſe voulu faire vn memoire ou recueil depuis trente ans, des malades de la peſte (& autres maladies) que i'ay pencez dans Paris, és hoſpitaux ou maiſons particulieres, ce ne ſeroit pas vn diſcours, mais vn tome entier, telle choſe eſt bien ſeante à vn charlatan qui n'a point l'honneur en recõmandation, & point de reſidence ordinaire, auſſi n'a il point acquis ceſte qualité de Maiſtre Chirurgien Iuré à Paris, qui eſt le plus beau tiltre de ceux de noſtre profeſſion, pource que Paris eſt la ville metropolitaine, non ſeulement de la France, mais ie dis auec verité de toute la Chreſtienté, pour y auoir plus de Chreſtiens, qu'en toutes celles du monde. Et

pour ce loüant Dieu ie finiray ce discours auec l'eloge que i'ay acquis,

vox populi, vox Dei.

FIN.

QVATRAIN.

Mon Potel tu chante merueille,
Parlant de la contagion,
Si l'on te veut prester l'oreille,
L'on esuitera bien se poison.

I. HERISSON.

SONNET.

Comme un braue guerier librement se presente
Aux dangers les plus grands, pour les siens animer
Et ensuiuant ses pas, se faire renommer,
Instruits de sa vertu genereuse & puissante,

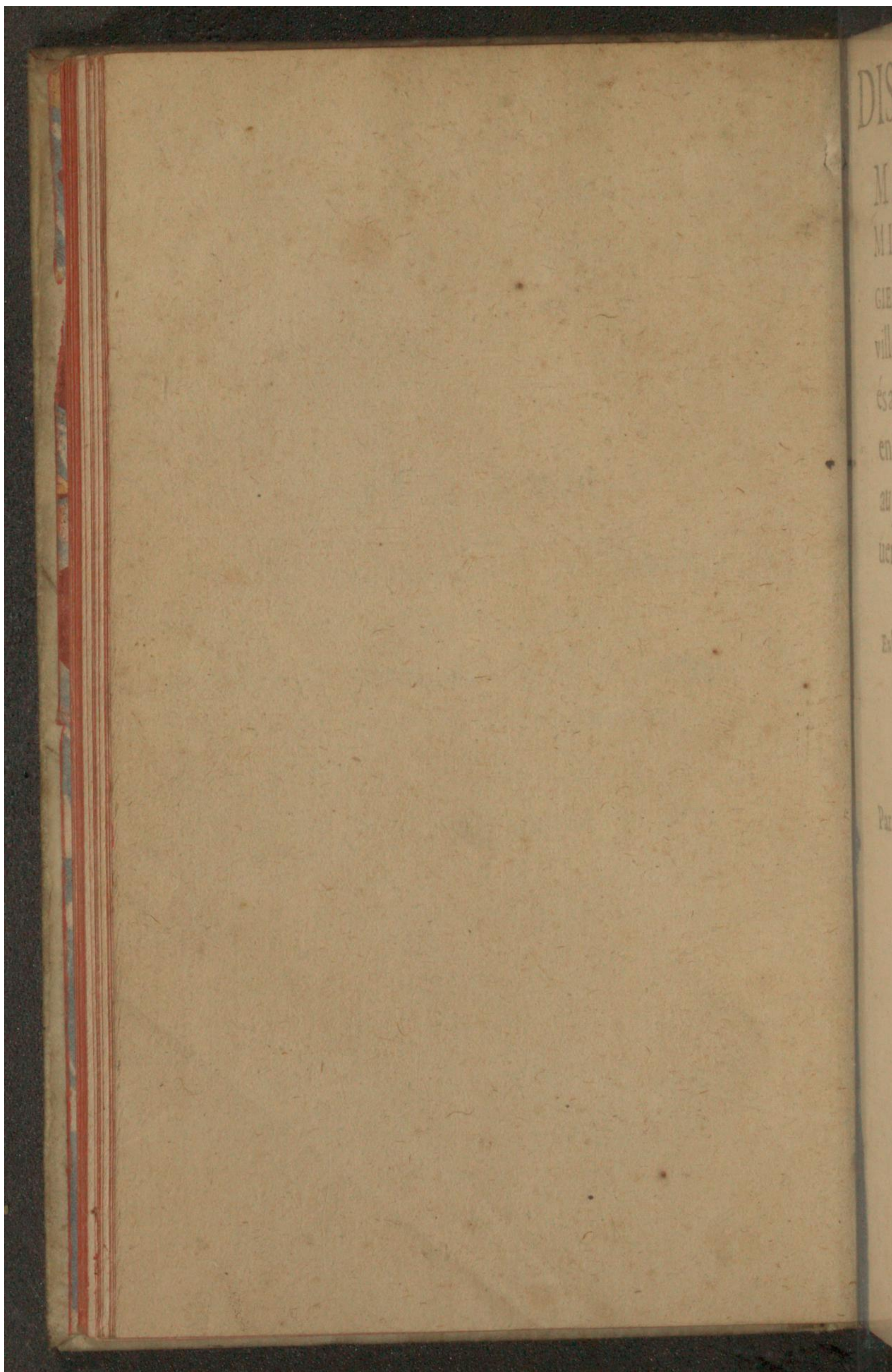
Tout de mesme Potel en science excellente,
(Science que l'on doit sur toutes estimer)
N'a point craint les perils qui sembloient l'opprimer
Et est sorty vainqueur de leur force inconstante.

Ses remedes sont grands, ainsi que son sçauoir,
Que l'on doit librement conseruer & auoir
Pour empescher ce mal dessus nous prendre prise.

Ces escrits sont remplis des bons enseignemens
Et de la faculté des vrais medicamens,
Qui remettent le corps en sa libre franchise.

SIXAIN.

Qui voudra bien ſe conſeruer,
Et du mal peſteux ſe ſauuer,
Prenne en main de Potel le liure,
Les vrais remedes il trouuera,
Que ſoigneux il obſeruera
S'il deſire plus long-temps viure.



DISCOVRS DES MALADIES EPIDIMIQVES OV CONTAGIEVSES ADVENVES EN CESTE ville de Paris, és années 1596. & 97. & és années 1606. & 607. Comme aussi en l'année 1619. fort vtile & necessaire au public pour se conseruer & preseruer des susdites maladies.

Ensemble vne loüange à Meßieurs de la Police, sur l'establissement de la maison de la santé, en l'an 1606. Reueuë & augmentée en ceste derniere impreßion.

Par Maistre GVILLAVME POTEL, natif de Meaux, M. Barbier & Chirurgien Iuré à Paris.

Virtutem fortuna non deprimet.



A PARIS,
Par NICOLAS CALLEMONT, demeurant ruë Quiquetonne. 1623.
Auec Priuilege & Permißion du Roy.



A TRES-HAVT, ET TRES-VERTVEVX SEIGNEVR MESSIRE NICOLAS de Verdun, Cheualier, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat, & premier President en sa Cour de Parlement de Paris.



ONSEIGNEVR,

Il est vray ce que Plutarque a dit au traicté d'Isis & d'Osiris, que les hommes sages ne peuuent demander aux Dieux rien de meilleur que ce qu'ils peuuent obtenir, & ce principalement la cognoissance d'iceux, d'autant qu'il est suffisant à l'homme

*pour ſon bien : Car il ne ſçauroit deman-
der en ſa priere don plus magnifique que
de les cognoiſtre, & l'homme ayant l'in-
telligence d'iceux il recognoiſt que Dieu
n'aime rien tant que la verité. C'eſt pour-
quoy entre toutes les graces qu'il poſſede,
il s'eſt reſerué celle-là pour ſoy-meſme, &
les hommes ſur toutes choſes en toutes leurs
actions doiuent imiter la diuinité, & par
conſequent eſtre veritables. Ayant donc
(*MONSEIGNEVR*) eu vne ample &
parfaite cognoiſſance de vos vertus, leſ-
quelles non ſeulement ſont eſparſes par les
nations Eſtrangeres, mais ſpecialement
en la nation Françoiſe, & plus particu-
liere entre les Tholoſins & Pariſiens, leſ-
quels ont veritablement recogneu la gran-
deur de voſtre Eſprit, la ſeuerité de vos
Loix & Ordonnances, l'execution & ob-
ſeruation d'icelles, le tout pour le bien &
vtilité publique, imitant ce grand Capi-*

taine Grec Agesilaus, lequel ne partoit iamais d'vn lieu qu'auec le regret de ses amis, & de ses ennemis qu'il auoit conquis, disant qu'vn excellẽt & magnanime Chef d'armée en vne necessité vrgente ne se doit tousiours abstraindre aux loix & rigueurs des Ephors ny s'arrester en vn lieu: aussi les les Tholosins se sont fort affligez quand ils ont entẽdu la nouuelle de vostre partemẽt, & qu'ils ont esté priuez de vostre presence, comme au contraire les Parisiens s'en sont infiniement esioüis pour l'esperance qu'ils auoient de vous receuoir comme vn Soleil, duquel ils sentiroient la vertu de ses rayons ainsi que l'effect s'en est ensuiuy, non seulemẽt pour rẽdre à vn chacun particulieremẽt la Iustice selõ l'équité de sa cause, mais generalemẽt pour le ressentimẽt du bien public en quoy vous estes extrémemẽt recommandable, nõ pas seulemẽt en ce Royaume, mais aussi enuers les Estrangers pour leur

auoir arresté en leur pays les feneants & vagabonds, lesquels par ce moyen sont cõtraincts de demeurer en leur lieu natal, & soubs la domination de leur Prince, empeschant par ceste ordonnance que les pays ne soient plus desormais despeuplez, & que la terre ne demeure infructueuse au grand dommage du public, & mauuais exemple de plusieurs petits enfans, qui par la negligence de leurs peres estoient nourris & esleuez en vne vie feneante, sans se soucier d'apprendre aucun mestier, asseurez qu'ils estoient de trouuer tousiours dequoy viure dans Paris, ville autant remplie de pieté & de charité: cõme elle surpasse de grandeur & multitude de peuple les autres villes du monde.

C'est ce que disoit ce Lacedemonien à vn belistre qui luy demandoit l'aumosne, ie te la bailleray bien, dit-il, mais celuy qui te la donnée le premier t'a fait tort: Car tu

ne feras iamais d'autre meſtier ; voulant dire que le trauail pour gaigner ſa vie eſt vne vertu, & que la mandicité eſt vn vice. Et vous (MONSEIGNEVR) ayant le iugement tres-ſolide & tres-équitable pour diſtinguer le vice de la vertu, n'auës pas eu ſeulement eſgard au mal qui auoit pris racine, & qui regnoit parmy nous, ains außi à celuy qui en pouuoit aduenir, Et auez ſuppleé au deffaut de vos Deuanciers, leſquels auoient obmis ceſte loy en ceſte ville de Paris, le miroir & l'exemplaire de toute celles du monde, ſi bien qu'on ne verra plus aucun mandier ſa vie, & tout le monde s'eſtudiera à voſtre occaſion a la vertu. Ce n'eſt pas toutesfois que vous ayez aboly et deffendu la charité, ains au contraire l'auez d'autant plus augmẽtée par l'eſtabliſſement des maiſons pieuſes et hoſpitaux, leſquels vous rendent plus recõmandables: car le bel ordre que vous y auez eſtably

maintenant parmy nous a fait cognoiſtre à tout le peuple que les choſes que l'on iuge biẽ ſouuent les plus impoßibles peuuent eſtre renduës faciles par vne iudicieuſe ordonnance. Mais comme il n'y a ordinairement que ceux qui ſont emploiez au ſeruice du public qui puißẽt cognoiſtre les actiõs publiques il ſemble qu'il n'i ait perſonne qui puiſſent veoir plus clairement l'vtilité de voſtre charitable aduis que les Maiſtres Barbiers et Chirurgiẽs de ceſte ville de Paris, qui ont plus particulierement que les autres deſuoüé leur vie à l'vtilité publique, par le ſeruice continuel et aßidu qu'ils rendent iournellement à tous les hoſpitaux veoir et viſiter les malades deux iours de la ſepmaine au grand bureau. Et moi ſpecialement (MONSEIGNEVR) *qui pour le ſecours des Pariſiẽs et par pluſieurs années exposé ma vie aupres des malades de la contagion, comme és annees 1596. et*

nonante ſept

nonante sept, à l'Hostel Dieu de Paris, & en l'année 1606. & 607. à la Maison de la santé à S. Marcel, & la derniere fois, l'année 1619. Ayant eu l'honneur d'estre esleu par vous pour vacquer à la visite de tous les malades de ceste ville & faux-bourgs de Paris, & en l'année 1608. au sortir de la Maison de la santé, ie presentay ce petit discours à vn Achilles, & maintenant j'ose l'offrir de rechef à vn Phœnix, puis que ces deux n'ont esté qu'vn en ce qui regarde le bien public. Et combien (MONSEIGNEVR) que ce petit discours ne soit pas digne de vostre excellance, j'oseray toutefois supplier vostre grandeur de le vouloir prendre sous sa protection, Afin que sous l'ombre de vos aisles il puisse prendre son vol auec plus d'asseurance, & estre plus fauorablement receu par les Parisiens, comme ie ne fais point de doubte qu'il sera, quand ils verront qu'il aura pour Protecteur le pere du public, veu mesme

que chacun est obligé de vous rendre quelques graces particulieres, estant le premier mouuant qui dõnez la force & la vie aux inuentions de tout ce qui regarde les Hospitaux, & principallement ceux de nostre vacation, qui tous ensemble prient Dieu pour vostre contentement & prosperité, & moy en particulier qui vous supplie en toutes humilité de me tenir pour,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant
seruiteur, GVILLAVME POTEL,
Maistre Barbier & Chirurgien Iuré, à Paris.



A MONSIEVR LE Procureur General.

SONNET.

LA vertu qui en vous, establit sa demeure,
Charme si bien les cœurs des hommes d'icy bas
Qu'ils se tiennent heureux de tomber en vos lacs,
Et ne desirent apres de fortune meilleure.

Ceste fille du Ciel, qui vous cherit des l'heure,
Qu'au monde fustes mis, accompagne vos pas,
Et accompagnera iusqu'au sueil du trespas,
Puis qu'il faut par destin que pour reuiure on meure.

Mais auant que passer ce passage fatal,
Vos ans soient à celuy du bon Nestor égal,
Vous qui pere des bons, estes fleau du vice,

L'ennemy des meschants, & leur Alcide fort,
Qui au Conseil du Roy seruez de grand support,
Et de luy recogneu digne Chef de Iustice.



A MONSIEVR LE Lieutenant Ciuil, & Preuost des Marchands de la ville de Paris.

SONNET.

*VOVS qui estes chery de la chaste Themis,
Et qui portez en main le faix de sa Ballance,
Dont le vent des faueurs n'esbranle la constance,
Mais qui tousiours pareil assistez vos amis.
Vous qui (Argus) veillez sur vn troupeau commis
Et qui plus qu'vn Atlas faictes de resistance
A porter vn fardeau bien pesant en la France,
Des charges ou dignement vous auez esté mis.
Continuez tousiours ceste pieuse enuie,
Pour gaigner par la mort, vne immortelle vie,
Qui fera vostre nom par l'Vniuers voller.
Vous serez mis au rang des hommes Heroïques,
Ayant tenu le frain des affaires publiques,
Et vous pourrez à eux iustement égaller.*



A MESSIEVRS LES Escheuins d'icelle ville de Paris.

ODE.

PILOTES qui veillez sans cesse,
Autour du Nauire François,
Et qui employez vostre adresse,
Pour empescher qu'il ne renuerse,
Où ne se brise quelquefois.

C'est vous qu'à present ie reclame
de continuer vostre soin,
Et ne point encourir le blasme,
De luy manquer de feu & flame,
Pour l'esclairer à son besoin.

Mais ma temerité tres-grande
S'eschappe trop impudemment,
Car vostre venerable bande,
De iour ou de nuict ne demande,
Que procurer son sauuement.

Vous montrez tous de quel courage,
Vous vous portez à ce deuoir,
Et que pour gaigner l'auantage
Il ny a aucun Personnage,
Qui ny employe son sçauoir.



LOVANGE A MESSIEVRS de la Police ſur l'eſtabliſſement de la maiſon de la ſanté en l'an 1606.



ESSIEVRS, à iuſte raiſon *Gallien* a dit en la fin du poëme de ſon premier liure des Aliments, que nul certainement ne pouuoit deuenir patron de Nauire, ny ouurier d'aucũ autre meſtier par liure, ains que la ſeulle doctrine acquiſe par experience fait les maiſtres & artiſans. Ce qui eſt verifié par *Ouide* au liure de *Ponto* Elegie 4. diſant que toutes choſes ne ſont en tous, mais certaines choſes en aucuns, & le meſme *Gallien* en ſa Methode, dit que s'il ſe trouue vn homme ayant ſes deux choſes, à

sçauoir science & experience, qui sont les deux fondemens de la Medecine & Chirurgie, il doit estre preferé à tous. Et *Hipocrates confirmant le tout en l'Aphorisme premier, du premier liure de son Aphorisme. Quand il dit que la vie est courte, soudaine & briefue, mais l'art est long, l'occasion est soudaine & legerement passee; l'experience est perilleuse & dangereuse, & le iugement difficille.*

Il monstre bien par là qu'il est tresdificile & presque impossible de trouuer vn homme qui soit parfait en tout ce qui dépend de son art, mais bien en quelques parties, & vn autre en quelque autre partie, & principallement en celle qui regarde le bien du public. C'est moy (MESSIEVRS) qui suis demeuré seul à Paris, entre tous mes Compagnons de mon temps, qui ay choisi & fait eslection de ceste partie

de Chirurgie, la moins prisée & estimée des ignorans, la cognoissance & experience de laquelle est la plus necessaire enuers tous les hommes, selon la necessité qu'ils ont de respirer, & la plus charitable selon Dieu : d'autant qu'il n'y à fleau duquel ils ayent plus menassé son peuple que de la peste. C'est (MESSIEVRS) de ceste tant espouuantable maladie que ie desire briefuement vous faire entẽdre quelque experience que i'ay fait depuis vingt-sept ans ou enuiron, au milieu de plus de quinze à vingt mille pestiferez, laquelle experience seruira d'exemple & moyẽs à ceux qui s'en voudront seruir & corriger sur la faute d'autruy, ensemble vous faire voir & sçauoir particulierement à tous le peuple de Paris, le bien que vostre soin & prudence enuers le public, y a apporté & apportera de commodité a la

posterité. De façon (MESSIEVRS) que deuez, ainsi que dit *Plutarque* au liure des vies, paralelles de plusieurs Grecs, & Romains, estre appellez pere du peuple pour auoir bien gouuerné & maintenu leurs Republiques en paix, & vous d'auoir trouué & donné l'inuention de l'establissement de la Maison de la santé, par laquelle auez rendu la vie, apres Dieu, iusques au nombre d'vn millier, & sauué les biens à plusieurs, s'il eut fallu qu'ils eussét esté allimentez & traictez en leurs maisons de la façon qu'ils ont esté en ladite Maison.

Car le bon ordre que vostre sagesse y a fait obseruer, fait cognoistre à tout le peuple, & principalement aux malades pour ny auoir manqué d'aucunes choses qu'ils leurs fust necessaires pendant leurs maladies. Que le mauuais bruit qui courroit au com-

mancement parmy le peuple ou entre quelque enuieux du bien public estoit faux; De ſorte que tout le monde vous doit vne loüange & bien veillance perpetuelle, au lieu d'vne animoſité pour leur auoir fait voire & monſtrer par effect la choſe dont ils auoient mauuaiſe opiniõ : Car non ſeullement ils ne croyoient point que les malades fuſſent traictez de la façon qu'ils ont eſté & ſeront, & meſme que l'eſtabliſſement d'euſt eſtre perpetuel, comme il eſt, & ſera auec le ſoin que Meſſieurs de la police y apporteront par leur bien-veillãce iournalliere enuers les pauures malades. Choſe à la verité qui eſt digne d'eſtre conſiderée, que tant d'honneſtes gens ſe liberent de leurs affaires propres pour ſe charger de celles du public, duquel ils ne doiuent attendre aucune recompenſe, ſinon de Dieu, le-

quel recognoiſt les hommes ſelon leurs merites.

Meſſieurs, afin que la perfection couronne l'œuure, ie vous ſupplie au nom de la charité Chreſtienne de m'excuſer, ſi ie vous dis que ne deuez receuoir aucuns Maiſtres Chirurgiens, ny Compagnons, pour eſtre admis à pencer & medicamenter les pauures malades de la peſte, ſoit aux maiſons publiques, ou par la ville, és maiſons particulieres. Sinon de ceux qui deſ-ja en auront eu vne grande experience pour y auoir ſuiuy, ſeruy & conduits par des Maiſtres experimentez qui en ont beaucoup veu ainſi que i'ay fait. Car i'ay ſeruy *Maiſtre Boiſart*, *Hamelin*, *le Roy*, *la Foreſt*, & Monſieur *Marié*, deſquels i'ay beaucoup appris (tous leſquels maiſtres ont rendu ſeruice au public, pour auoir penſé & medicamenté les malades

lades de la contagion en ceste ville de Paris.) Autrement c'est plustost vn homicide que non pas vne charité. C'est ce que dict Monsieur Paré en son 22. liure de la peste, au chapitre addressant au Magistrat Politic, parlant du soin qu'il doit auoir quand ceste maladie est en regne, ou que par quelque presage on la iuge pouuoir aduenir. Que ceux qui sont sans experience de ce mal peuuent beaucoup commettre des fautes aux du detriment public. Et pource (MESSIEVRS) y prenant garde vous obligerez dauantage le peuple à prier Dieu qu'il vueille conduire vos œuures à bonne fin, vous priant d'excuser ma temerité de vous vouloir addresser vne chose si peu elegante. Mais ie croy que vous considererez le vouloir que i'ay de m'acquitter du bien que ie desire au public, desirant par ce moyen es-

uiter la rigueur que Soló faisoit executer à l'endroict des oysifs & feneãts, voire iusques à les condamner à mort, & voyant que Dieu ayant appaisé son ire en ceste annee 1619. Et par ce moyen i'ay esté liberé du grand trauail aupres des malades, i'ay pris la hardiesse d'escrire ce que i'ay trouué par experience depuis vingt-sept ans. Ie desire (MESSIEVRS) auec vostre permission de le faire entendre à tout le peuple, & mesme luy faire voir comme il vous est obligé, priant Dieu (MESSIEVRS) qu'il conserue & maintienne vos bonnes intentions.

Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur, GVILLAVME POTEL, Maistre Barbier & Chirurgien Iuré, à Paris.



AMY LECTEVR.

CE grand Historiographe des gestes des Grecs & Romains, *Plutarque* parle de Certorius Capitaine Romain, qui fut enuoyé pour faire guerre contre les ennemis de leurs Republiques, & estant approché d'iceux, ses soldats voulurent courir sus promptement & à la vollée. Tout beau, dit-il, ce n'est pas ainsi qu'il faut batailler ny vaincre nostre ennemy, & surce leur voulant dõner vne similitude. Il dit à l'vn d'iceux, prens la queuë de ce cheual tire & l'arrache, & cestui-cy ayant bien tiré enfin sa peine fut vaine, apres il dit à vn au-

tre tire & l'arrache poil à poil, celuy-cy eust bien-tost fait ce que l'autre n'eust peu iamais faire, il leur vouloit monstrer que les choses ne sont pas acquis tout à coup, ains auec le temps & meure deliberation. C'est ce donc ie te veux aduertir, que sortant de la Maison de la santé, en l'an 1608. I'ay mis ce petit liure en auant, & encore en l'annee 1619. Ie fus esleu pour visiter, penser & medicamenter les malades de la contagion en ceste ville de Paris, en la premiere impression duquel i'ay trouué quelque petite chose de superfluë, & beaucoup de manque, eu esgard au subiect. Lesquelles i'ay ostées, corrigées & adjoustées, au mieux qu'il m'a esté possible, & selon le peu de capacité que mon esprit à peu permettre, aussi que ie n'escris pour les doctes, ny à ceux de ma vaccation: car il ce pourroit faire que

quelques enuieux du bien public auroient telle chose à peu d'estime. C'est pourquoy ie l'adresse seullement au vulgaire & commun peuple, m'asseurant qu'il aura pour agreable, & dira auec moy que souuentesfois vn petit aduertissement en vne necessité vrgéte sert de beaucoup à vne republique; Et pour ce ie te prie d'accepter ce peu que i'ay acquis, non au pris de l'argent, ains auec trauail & danger : Priant Dieu qu'il nous garde du sujet d'en parler plus curieusement, Adieu.



SONNET.

Voicy du vray Surgeon, que Melampe nous laisse,
Les expers moniments & les escrits disers,
Qui presente au François & à tout l'Vniuers
Contre ce mal diuin qui quelquefois nous presse.

Ne foulle ce present puis qu'on t'en fait largesse,
(ô Paris) ne m'esprise ceux qui sont tant expers,
A debeller cét hydre, de ses monstres si fiers,
C'est POTEL qui trois fois, c'est offert d'allegresse.

Si au grand Anchurus l'on a dressé l'Autel,
Et le nom de Marc Curse est rendu Immortel,
Pour auoir deliuré leurs patries fameuses,

Je veux orner ton front de roses & de fleurs,
Pour compenser (POTEL tes infinis labeurs)
Et te mettre au mont double de Phœbus & des Muses.

R. VINAY.



ADVERTISSEMENT AV PEVPLE DE PARIS, DE QVELQVES REMEDES & moyens pour ſe preſeruer de la maladie Contagieuſe.



EVPLE Pariſien, puis qu'il a pleu à Dieu me preſeruer de tomber au Labyrinthe de mort, auquel ie me ſuis trois fois expoſé pour vous. La premiere en l'an mil cinq cens quatre-vingt ſeize, & dix-ſept, auec Maiſtre *Nicolas Boiſard*, & Maiſtre *Vincent Hamelin*, en qualité de ſeruiteur, tant és maiſons particulieres, que en l'Hoſtel Dieu de Paris. Et la ſeconde fois en la Mai-

ſon de la ſanté, en l'an mil ſix cens ſix, & ſept, en qualité de Maiſtre, Et encores en l'année mil ſix cens dix-neuf, pource ie deſire vous faire voir que ie ne veux eſtre ſemblable à ce Thimō Athenien qui eſtoit tant ennemy de la ſocieté humaine, que ennuyé de leur vie & de les voir, il ſe retira en vn lieu à part, auquel il auoit fait dreſſer vn nombre de gibets, & les voulant faire abattre il s'achemina en la place publique d'Athene, où il aſſembla grande quantité de peuple, penſant qu'il leurs d'euſt faire quelque belle harangue, ſur le bruict qu'il auoit d'eſtre Philoſophe, mais il leurs diſt ſeulement, entre vous Atheniens deſeſperez & laſſez de viure, ſi voulez vous pandre haſtez-vous: car ie veux faire abbatre mes gibets. Ains au contraire i'ay voulu pluſtoſt imiter ce grand Cheualier Romain Marcus Curtius qui

qui ſe voulut liberallement precipiter au gouffre pour ſecourir le reſte de la Republique de ceſte grande peſtillence qui regnoit pour lors à Rome, à cauſe des vapeurs putrides & horribles, qui reſultoient de ce puant abiſme : Et ayant entendu par l'oracle que les ſacrifices faits aux Dieux, ny les bagues precieuſes, & meubles de grands prix que iournellement y jettoient les Dames Romaines, ne peurent eſtaindre l'horreur de cét abiſme ; & ſçachant qu'il n'y auoit autre remede que par le ſacrifice d'vne creature humaine, & de ſang Illuſtre qui volontairement prodigueroit ſa vie pour le ſalut de ſa patrie. Alors gayement habillé, & monté comme en vn iour de bataille, il prend congé de ſes amis, & ſe va precipiter en ſe gouffre ; diſant il n'eſt pas raiſon qu'vn general periſſe pour vn particulier, à

l'instant la gueulle espouuantable de abisme fut close. Ce Sacrifice faict pour le bien de la Republique, confirme le dire de *Phoßion* aux Atheniens, leur disant, qu'il reputoit sa mort bien-heureuse, & perdre sa vie pour sauuer celle de ses autres concitoyens, ceste histoire est mise au rang des prodiges, aussi la matiere de laquelle i'entends vous traicter, qui est la peste, semble estre prodigieuse à plusieurs, & miraculeuses à quelques-vns. Ce n'est pas mon intention de vous d'escrire toutes les especes des causes particulieres & subalternes de ceste maladie, mais en bien passant ie parleray de quelques-vnes des plus generalles & principalles, & pour monstrer qu'en la peste il y a quelque chose de surnaturel, & de fait comme Chrestiens nous le deuõs croire. Que la premiere cause de ceste maladie

vient de nos fautes, par lesquelles ayãt offencé Dieu, il nous l'enuoye pour le chastiment d'icelles, la seconde cause est l'aïr infecté, ce qui aduient ou des corps superieurs, ou des inferieurs, & le plus souuent de tous les deux ensemble : car des corps superieurs sont esmeus les inferieurs, ainsi qu'à fort bien remarqué *Gourdon* au liure premier des fieures, chapitre 2. parlant de la fieure pestillentielle, ou il dict, que les Planettes sont celles qui gouuernent & regissent tout ce qui est icy bas, & ce sont celles principallement ausquelles il ce fait rencontre en signe humain, lors elles sont dites malefiques. Comme *Guy de Choliac* là escrit au traicté second, Doctrine seconde, chapitre cinquiesme de son recueil Chirurgical, où il parle de ceste grande pestillence qui fut de son temps, il n'est de besoin

de vous dire dauantage les ſignes particuliers d'iceluy air infecté : car ils ſont aſſez cogneus de tout le peuple, lors qu'il en meurt pluſieurs d'vne meſme maladie, en meſme lieu, en meſme temps, d'vne meſme famille. Et pource il faut rapporter tout ce que deſſus, en vne cauſe commune qui eſt l'air alteré & corrompu, Pour le regard du iugement & pronoſtique, c'eſt vn acceaume entre les Medecins, que és maladies aguës le iugement eſt difficile ; Or la peſte eſt vne des plus aguës, auſſi le plus ſouuent en icelles le iugement eſt ſiniſtre & peu aſſeuré Comme dit *Hipocrates* en ſes Pronoſtics, & *Gordon* au chapitre ſus allegué, dict que quand aux pronoſtiques des fieures peſtillentielles, que toutes ſont de tres-mauuaiſes terminaiſon auec terribles accidens. Et quand l'on attend

vne bonne criſe, bien toſt aduient la mort, & ſçachez qu'és maladies aguës l'on ne peut certainement iuger de la vie ou de la mort.

Quand eſt de la precotion ou preſeruation, ie deſire vous en faire entendre quelque choſe : car pour la cure il ſera aſſez à temps lors qu'il aura pleu à Dieu nous affliger ſelon nos demerites, que ceux qui y ſeront employez l'executent bien & deuëment; Mais pour le ſçauoir faire il faut qu'ils en ſoient reuenus, & qu'ils y ayent ſeruy de bons Maiſtres. Ce que bien ſouuent ne ſe fait pas au grand detriment du public. Partant ie ne vous diray dauantage de la cure, d'autant que telle choſe ne vous peut ſeruir, & n'appartient qu'à ceux qui en font profeſſion, pour ce qu'il y en a aſſez d'autres que moy qui en ont eſcrit, mais peut-eſtre que peu en ſont re-

uenus pour en rapporter vne certaine experience & auec plus de certitude; Non que ie veulle parler de moy : Car ſi ie voulois eſcrire tout ce qui dépend de la peſte, ie ne le pourrois pour deux raiſons, l'vne pour le peu de capacité & ſuffiſance qu'il y a en moy, l'autre que ie ſuis trop ieune d'experience, d'autant que toutes les fois que la peſte arriue, elle change de façon de faire, & ces accidens ſont diuers. Et partant telle choſe ſeroit mal ſeante à vn apprentif, ainſi que ſont tous les hommes, d'eſtre ſi outrecuidé de vouloir eſcrire apres tant de Doctes Perſonnages, leſquels auec peine & trauail ont vſé leur vie, & deſpencé leurs biens, à curieuſement rechercher les merueilles de la nature, dont ils ont acquis vn los ineſtimable, Recompence à la verité digne de leur meri-

té, pour auoir laiſſé à la poſterité des bagues de ſi grand prix, comme a fait *Hipocrates* & *Galien* en toutes les parties de la Medecine & Chirurgie, ſe ſont les deux qui ont le mieux eſcrit de tous les anciens, comme il ſe voit par les liures qui touchent, ce qui eſt de la cognoiſſance de la peſte, ainſi qu'il appert és liures des Epidimies, *Galien* en ſes Commentaires ſur les dix liures, & ſur les liures de *dietta Acutorum*, & auſſi les liures des differences des fieures, ces deux Autheurs ſont les premiers, auſquels nous ſommes les plus obligez pour auoir mieux eſcrit & traicté de la peſte cõme ont fait Monſieur *Ellain*, & Monſieur *du Port*, tous deux Docteurs Regents en la faculté de Medecine en ceſte Vniuerſité de Paris. Et Monſieur *de Nanſel*, Medecin à Tours en l'an 1580. Monſieur *Ioubert*, Monſieur *Fabry*,

& Maiſtre *Ambroiſe Paré*, au 22. liure de ſes œuures, & pluſieurs autres, leſquels n'ont rien obmis en ce qui eſt de la cognoiſſance de ceſte maladie & des remedes propre à icelles. Mais bien ie deſire vous faire entendre quelques experiences que i'ay faites entre les malades de ceſte maladie, ſoit en ſeruant les Maiſtres, & ſpecialement en l'Hoſtel Dieu de Paris, en l'an quatre-vingt ſeize, où par la ville en pluſieurs maiſons particulieres & notamment en la Maiſon de la ſanté, ou i'ay eſté deux ans continuels, en l'annee 1606 & 607. à pencer & medicamenter les malades d'icelles maladies, & en ces lieux i'ay veu aucuns qui par leurs folies ſe ſont perdus, eux & toutes leurs familles, & s'il en eſchappoit quelqu'vn il demeuroit miſerable pour leurs obſtinatiõs ce ſont ruinez, i'en ay veu d'autres

leſquels

lesquels estoient malades de la peste, & ayant peur de mourir, ou du moins s'ils eschappoient, de perdre leurs biẽs se faisant penser à leurs maisons, ou ils s'en venoient promptement à la Maison de la santé, pour ce faire pencer: Et partant mon intention est de vous aduertir de quelques erreurs, lesquelles vous seruiront d'exẽple pour vous preseruer & conseruer à l'aduenir par la ruine des autres, ou du moins qu'alors que serez affligez que couriez bien tost aux remedes. D'autant que selon *Galien* au liure de l'Euacuation de sang (il y à dit-il) deux manieres de guerir les maladies, l'vne auparauant quelle soit venuë, & est dicte preseruatiue; c'est celle qui empesche de tomber malades: l'autre est quand icelle maladie est venuë, nous l'appellons curatiue, & c'est de la preseruatiue de laquelle ie pretends succinte-

ment vous parler, non par vne grande confuſion de remedes, ains par quelques moyens leſquels en parties dépendent de vous, mais comme dit *Ariſtote* au ſecond liure des Animaux que nulle cauſe ne peut faire ſon actiõ que le ſuject ne ſoit prompt & apte à receuoir ſon impreſſion. Bien que cét acceaume ſoit d'vn Ethenique & Payen, ſi eſt-ce qu'il doit eſtre entendu de nous Chreſtiens en deux façons, en ce qui eſt de Dieu, & en ce qui eſt de la nature des corps.

Puis donc que la principalle cauſe de la peſte giſt en l'ire du Createur de toutes choſes, il eſt du tout impoſſible que nos corps ſoient conſeruez & preſeruez d'icelle, ſi noſtre ame n'eſt diſpoſée enuers iceluy. Et pource nul ne doit douter qu'il n'y à eu iamais peuple ſi groſier & barbare qui ne ce ſoit formé en l'eſprit

quelque deïté. C'est pourquoy anciennement le peuple de Lidie adoroit Apollon, surnommé par eux pestiferé, non pour estre cause de la peste, ains plustost qu'il la faisoit cesser. A ceste cause, non seulement ce peuple Lydien, mais tous les anciens Payens, Romains & autres, faisoient des statuës & effigies du Dieu Apollon reputé d'eux le premier Medecin, ils luy mettoient vn arc, & des fleches à la main gauche, & en la dextre les trois graces Déesse, voulant donner à entendre que de luy deriue le pouuoir de conseruer la santé, par le temperamment de sa chaleur & clarté radieuse, & que bien tard & quasi comme contrainct il nous enuoye la peste, & autres maladies. Ainsi *Homere* en Liliade, feint qu'Apollon enuoya la peste sur les Grecs, pour autant que Agamemnon retenoit in-

iustement Chrysis fille de Chryses son Sacrificateur : De mesme *Virgile* feint que les Lucquains ont eu la peste pour auoir massacré Polimura. Ainsi *Valere* le Grand racompte au liure 4. chapitre 8. que la peste ayant esté à Rome pres de trois ans continuels, ils ne peurent trouuer d'autres remedes que d'enuoyer Ambassade en Epidore pour amener Esculape des-ja mort & deifié, au lieu duquel ils mirent en leur nauire vn grand serpent, & l'ayant amené ils luy firent bastir vn Temple en vne Isle du Tybre pres de Rome. Vous voyez comme l'ancien Paganisme rapportoit la cause de la peste à l'ire ou courroux de leurs faux Dieux, où plustost esprits diaboliques : car les Dieux des Gentils sont Diables, dit le Psalmiste, au Pseaume 95. C'est assez parlé de ses Autheurs prophanes, craignant de

ce laiſſer gliſſer au gouffre d'hereſie: car il ne ſe faut amuſer à la vaine Philoſpphie; d'autant qu'icelle peut conduire les hommes à perdition. Et partant il vaut mieux prendre le chemin de nos Theologiens, ſelon ce qui eſt eſcrit en la Saincte Bible. Il conuient donc en citer quelque paſſage pour monſtrer que la premiere cauſe de peſte doit eſtre rapportée à la iuſtice de Dieu, ſans lequel rien ne peut eſtre: car il a compté le nombre de nos cheueux & ſans ſon vouloir il n'en peut tomber vn, ny vne feuille d'arbre. Ainſi que dit S. *Mathieu* au chapitre premier, & S. *Luc*, 12. Dieu donc bien que patient & miſericordieux, voyant que les hommes perſeuerent en leurs pechez ſont opiniaſtres, incorribles, indomptables & tardifs à s'employer à bien, il nous enuoye des maux extrémes,

pour la punition de nos fautes. Ainſi que dit *Hipocrates* en l'Aphoriſme ſixieſme du premier liure, que aux extrémes maladies il conuient des extrémes remedes; Voila pourquoy Dieu enuoya la peſte à ſon peuple Iudaïque, de laquelle il eſt parlé au premier du Paralipomenon vingt-vnieſme, pour la punition tant de leurs fautes que de celle de leur Roy Dauid, & en *l'Exode* 9. Dieu menaſſa ainſi Pharaon, maintenant eſtant dans ma main ie te frapperay, & ton peuple de peſte. Plus au *Leuitique* chapitre 26. ayant fait infinies belles paroles à ſon peuple, bien gardant & obſeruant ſes commandemens, au contraire il denonce punition tres-griefue à ceux qui le meſpriſeront, leur diſant quand vous fuirez és villes à cauſe du glaiue, ie vous enuoyeray la peſtilence au milieu de

vous, & serez liurez entre les mains des ennemis. Et de rechef il dit aux *Nombres* 14. *Deuteronome* 28. & 32. *Esaye, Ieremie*, 11. & 14. chapitre 29. Ie les consommeray par glaiue, par famine & par peste. Item, i'enuoyeray sur eux l'espée, la famine, la peste, & les mettray comme les mauuaises figues que l'on ne peut manger, parce que elle sont de tres-mauuaises. Plus *EZechiel* chapitre 6. Dieu ayant menassé les cœurs des paillardans, apres leurs Idoles il y adjouste ses menasses ils trébucheront par l'espée, par famine & par peste. Item, au chapitre 7. le glaiue est dehors la peste & la famine sont au dedans. Item, au chapitre 28. 33. & 38. il est dit, i'enuoyeray en Hierusalem mes quatre mauuais iugemens ; à sçauoir l'espée, la famine, les mauuaises bestes & la pestilence.

Il y a assez d'autres passages par toute l Escriture Saincte, mais ceux icy doiuent suffire pour retenir les bons en leurs bonnes œuures, & mesme pour donner terreur aux meschans, s'ils ont encore quelque estaincelle d'apprehention de la rigueur des iugemens de Dieu, qui est tant bon & misericordieux, que ne voulant perdre les hommes, bien souuent il persecutent les bons pour voir si les mechans se conuertiront à luy. Ainsi vous voiez par l'Escriture Saincte que la cause premiere de la peste vient de Dieu pour l'expiation de nos fautes, il semble donc que le souuerain remede contre ceste peruerse maladie est d'auoir recours à iceluy, & au nom de son fils *Iesus Christ*, auec ferme foy & asseurance : car si vn seul regard du Serpent d'Airain ou de bronze esleué pour signal pouuoit

guarir

guarir les piqueures des serpenteaux qui offençoient le peuple d'Israël, estant au desert pres la montagne de Hor. Ainsi qu'il est dit au *Nombres* 21. beaucoup plus grandes forces aura le fils de l'homme iadis esleué en croix pour nostre redemption. Si que quiconque croit en luy fermement ne peut perir, comme dit *S. Iean*, chapitre 3. Ainsi durant la persecutió faite en l'Eglise par *Maximain* Empereur Romain, selon que rapporte *Eusebe* en l'histoire Ecclesiastique, liure 9. chapitre 8. Les fidelles furent miraculeusement preseruez de peste & famine qui par iuste vengeance oppressoient les infidelles, Gentils & Idolatre. Ainsi iadis le peuple esleu de Dieu fut en Gessan affrenchy de la gresle, tonnerre, & tempeste en *Exode* 9.

ORAISON.

INuocquons donc la misericorde de Dieu, & disons tous les matins, veille ô nostre Dieu protecteur de ceux qui ont fiance en toy, faits estendre sur nous ta benediction & misericorde, & nous couurir & targuer sous l'ombre de tes aisles, à ce que ceste maligne contagion pestilente ne nous puisse enuahir ny infecter, nous, ne les nostres, & que viuant en ta saincte obeyssance nous te puisions loüer & magnifier tous les iours de nostre vie, cheminant deuant ta face en sainctete & iustice. Au nom de ton fils bien aymé nostre Sauueur Iesus-Christ, qui vit & regne par tout les siecles des siecles, Ainsi soit il.

C'est ce que chantoit le bon *Zacharie* & S. *Luc* premier. Il est maintenant temps d'entrer en matiere &

vous faire entendre ce que i'ay projecté, afin de donner à cognoistre à tout le monde, & specialement au peuple de Paris le soin que i'ay du bië du public. Ie dict que quelquesfois apres la ruine de quelque grande & superbe Cité, la ruine n'est pourtant si grande qu'il ne soit resté quelques vestiges des fondemens d'icelles, & suruenant quelque nouueau peuple, où bien le reste de ceux qui y habitoient auparauant, ils ne laissent de bastir de beaux & sumptueux edifices sur les fondemens des ruines precedentes, & si icelles ruines ou destruction estoient suruenuë par l'obstination de ce peuple ruiné, Le nouueau tasche par tous moyens de ce conseruer à l'exemple des ruines passées. Ainsi en ce que i'ay esté à l'Hostel Dieu, & en la Maison de la santé de ceste ville de Paris, i'ay tant

veu d'obſtinez qui par leur faute ſe ſont perdus & ruinez, les vns pour ny venir promptement ſe faire pancer eſtant malade, les autres pour ne ſe pouuoir empeſcher d'y venir ne l'eſtant point, preferant l'amitié de leurs parens à leur vie, ſans conſiderer qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'il ny en euſt qu'vn de malade & en danger de mourir, que deux, au moins ils eſperoient du ſecours en leur affliction, d'vn mary, d'vne femme, d'vn pere, d'vne mere, d'vn frere, & ainſi des autres, au lieu de ſe garder de ce vouloir en ceſte façõ miſerablement precipiter, & ſans que l'on les puiſſe retenir pour quelques remonſtrãces qu'õ leur ſceuſt faire, & pour ce il eſt neceſſaire de les aduertir que la peſte à beaucoup plus de feroſité enuers les parens à cauſe de la ſimpatie, ou conſanguinité qu'ils

ont les vns auec les autres, ils ne laiſſent pourtant d'aller iuſques au lict des malades, ou ils ont veu le contraire de ce qu'ils penſoient, que iceux malades n'eſtoient bien traictez, mais pour vn bien ſouuent nous en voyōs venir pluſieurs malades. I'en ay veu d'autres qui eſtoient tant abuſez encore que leurs femmes, leurs maris, enfans, ou quelques-vns de leurs parens plus prochēt fuſſent malades ou morts de la peſte, & les ayant hantez & frequentez en leurs maladies ou en leur mort, ils ne croyent en pouuoir deuenir malades: Neantmoins ils diſoiēt ou eſt-il poſſible que i'aye pris ce mal là? Où bien parlant de leurs inferieurs & ſeruiteurs malade, où as-tu eſté chercher cela? n'ayant pas le iugement de conſiderer que c'eſt Dieu qui veut exercer ſa iuſtice, autant ſur les maiſtres que ſur les ſeruiteurs, par

le moyen de l'aïr infecté qui les enuironne, sans lequel nous ne pouuons viure vn seul moment, bon ou mauuais il faut que nos esprits s'en repaissent, ce qui a occasionné *Hipocrates* au 3. liure des Epidimies, & apres luy *Galien* au premier des Chryses, de dire tel qu'est l'aïr, tel sont les esprits, tel est le sang, tel sont les humeurs du corps, & sur ceste erreur ils ne se faisoient voir ny pencer de bonne heure, ils se mouroient les vns par les ruës, les autres par les champs, & autres en leurs maisons enfermez, plustost que de mander les Chirurgiens de la santé, où bien si quelqu'vn entre les autres les mandoit, aussi-tost qu'ils estoient proches de sa maison, il disoit, ou faisoit dire n'approchez pas de moy, ie me porte mieux, au lieu de ce faire pencer, ou bien aller en ladite Maison de la santé pour estre pan-

cez & alimentez mieux qu'ils ne ſçau-roient eſtre en la leur, quelques commoditez qu'ils puiſſent auoir.

C'eſt vne choſe eſtrange que ceſte erreur à lieu entre les riches & gens de qualité, ceux qui ordinairement ſont prouueus de raiſon par deſſus le commun, auſquels l'auarice ne doit commander en ce qui eſt de leurs ſanté, ne veulent pourtant en ceſte maladie, mander les Chirurgiens qui ſont dediez à pencer les peſtiferez és maiſons publiques, leurs raiſons ſont telles pource diſent-ils, qu'ils ſont cogneus & qu'on recognoiſt qu'ils ont la peſte, les voyant entrer chez eux, puis ils diſent qu'ils ſont plus peſtiferez qu'eux meſme, ne ſe contentant d'auoir vne fois la peſte, ils ont peur qu'on leur reporte vne autre fois, en meſme temps, où bien que s'ils ne l'auoiẽt point ils leurs pourroiẽt bailler.

Mais ils ne raiſonnent pas aſſez : car ils ne ſçauent & ne croyent qu'alors que la peſte eſt allumée en vne ville, ou contrée, que peu d'autres maladies regnent en ce temps, & qu'ils ny ait touſiours quelque malignité ou accidens malins, leſquels ce cõmuniquent auec les autres maladies, auſſi ils ne diſent pas que l'ayant ils ſeront pluſtoſt ſecourus, mais au contraire ils croyẽt que la peſte ne les oſeroit prendre & qu'elle n'eſt aſſez hardie pour les attaquer, ne conſiderant pas que la cauſe qui eſt commune & agreable comme i'ay dit cy-deſſus, giſt en l'aïr infecté. Ainſi que dit *Hipocrates* au liure *de Flatibus*, les natures different des natures, les complexions des complexions, auſſi ſont les corps les vns des autres, & pource il ne faut eſtimer que la peſte ſoit touſiours ſemblables à tous, ny que les ſignes ce

reſſemblent,

ressemblent, mais ils diuersifient selon les années, saisons, temperatures de l'aïr, regions & des personnes qui les habitent, comme aussi selon la nature & malignité de la peste, qui regnent pour certain temps, en certaine contrée, & des humeurs qui dominent au corps des pestiferez. Specialement des lieux qu'elle saisit & enuahit pour sa demeure, & pour son subjet. Toutes lesquelles choses & considerations apportent des dificultez si grandes qu'il est presque impossible de faire iugement, ou pronostic certain de la vie, ou de la mort, de la prolongation de la maladie, ou briefueté de la guarison, quelqu'vn dira quand l'on voit plusieurs bons signes, & qu'il ne s'en trouue qu'vn mauuais, l'on ne doit iuger l'homme à mort par vn seul tesmoin. Ie responds que ceste maladie est de telle felonnie, que pour

executer ſon intention qui eſt de deſtruire l'euconomie du mõde racourſy, qui eſt l'homme, & auec ce elle eſt tant muable en tout ſon progrez (bien qu'il ſoit le plus ordinaire court & dangereux.) Auſſi le plus ſouuent auec pluſieurs bons ſignes vn mauuais, ne laiſſe de mener le pauure malade au tombeau, & c'eſt alors que la nature eſt foible, le venin eſt grand, il ce fait vn conflit, ſelon ce que diſent les Philoſophes, il faut que le patient cede à l'agent; Ainſi nature ſuccombe ſous le fais.

C'eſt choſe eſtrange qu'entre cent ou deux cents malades d'icelles maladies, il ne s'en trouuera pas vn, ou deux auſquels l'on recognoiſſe tous les vrais ſignes & accidens par leſquels l'on puiſſe definir la peſte, à raiſon dequoy tant les anciens que modernes ont laiſſé ceſte choſe irreſoluë, que

l'eſſence de la peſte eſt preſque incogneuë, & quelle ne ce peut eſtre definie que par ces accidens, ce qui ne ſemblent pas à pluſieurs qui ignorent cette maladie, mais s'ils eſtoient aſſez hardis d'aller aux lieux, ils verroient mieux qu'ils ne panſent, Comment donc eſt il poſſible que ceux qui n'auront demeuré és maiſons publiques ſi puiſſent cognoiſtre, veu qu'ē ce lieu l'on en peut voir mille en vn mois, voir deux milles; Et partant ceux qui ce veulent meſler d'en parler, traicter ou eſcrire, & n'ont demeuré eſdites maiſons, reſſemblent aux aueugles qui veulent iuger des couleurs, contrariant par ce moyen à ce que dit *Hipocrates* en ſa proteſtation ou iurement ſolennel, qu'il ne ſe meſleroit iamais de tailler de la pierre, ou du boyau, ains qu'il laiſſeroit ceſte practique aux experts. Et *Galien* en pluſieurs lieux

de la Therapeutique dit contre Thessalus que la maladie bien cognuë est à demie guarie. Or pour cognoistre la peste il la faut veoir de pres, car toutes les raisons naturelles, & Philosophiques ne peuuent de rien seruir sans l'experience, suiuant *Galien* en sa Methode liure 3. ou il dit, que les deux instruments de la Medecine sont raison & experience: Et principallement en ceste traistresse & perfide maladie, laquelle n'a point de stabilité en soy: C'est pourquoy le peuple ne doit craindre, ains plustost & auec plus d'asseurance, il se doit mettre entre les mains de ceux qui ont esté esdites maisons publiques.

Il ce pourra faire que quelqu'vn enuieux de leur bien, dira que ie parle pour mon particulier, mais ils se trompe, suiuant le dire commun que tant va la cruche à l'eau qu'en fin elle

se brise. Car nul ne ce doit dire pouuoir estre exempt de la peste, bien qu'il l'aye euë en vne année, il n'en est eschappé pour l'autre, voir deux fois en vne mesme année, comme i'ay bien remarqué à la Maison de la santé, l'an 1606 & 607. Encore que Monsieur *Paré* au liure 2. chapitre 33. de ses œuures parlant des Medecins & Chirurgiens qui doiuent estre employez à pencer & medicamenter les pestiferez, dit qu'ils ce doiuent faire ou faire faire des cauteres en certaines parties du corps, si dit-il, ils n'auoient quelques vlceres qui leur coulast auparauant. Il semble qu'il veut conclure que la peste soit tousiours d'vne mesme nature, ne les corps ne soient point dissemblables, ne les annees & saisons point differentes, & que tous ceux qui auroient cauteres ne pourroient estre espris de

la peſte, cela à bien lieu en quelques-vns, mais l'experience iournaliere monſtre le contraire en ce qui eſt du general, tant s'en faut, car nous auons veu mourir beaucoup de ceux qui auoient cauteres, vlceres, hemoroides, eſcroüelles, poullains, verollez, galeurs, & autres ſemblables manieres de gens. Ie ne veux pas dire contre *Paré*, & ceux qui ont eſcrit premier que luy de la precaution de la peſte, que les cauteres, & quelques vlceres non malins ne puiſſent aucunement preſeruer les corps, mais auſſi il ne faut qu'ils les debilitent, cecy pourtant ſemble eſtre contraire: car ceux qui ce ſont aſſubjettis de porter des cauteres, cela teſmoigne qu'il y a deſ-ja en eux quelque cacochimies ou impureté. Comme dit de *Nanſel* liure premier, chapitre 5. & pource il ſemble que l'artifice des cauteres

ne ſert de gueres, veu que la nature c'eſt d'elle meſme formé & conſtruit des voyes naturelles, par leſquelles elle euacuë quelques humeurs ou excremens vicieux, ſoit en quantité ou en qualité, comme nous voyons les mois ordinaires aux femmes, & les hemoroides à quelques hommes, & pourtant la nature ne c'eſt ſceu rẽdre exempte de la peſte, pour deux raiſons principalles. La premiere c'eſt que dés noſtre premiere generation. Il reſte en nous quelques vice du ſang menſtrual, & faut qu'il ſoit eſuacué par la rougeole, petite verolle, & par la peſte. Ainſi que le dit *Gordon* au chapitre de la petite verolle. Occaſion pourquoy ceux qui ont eu vne fois ſes maladies, l'on voit qu'ils ne ſont tant ſubjets à les reprendre pour la ſeconde fois, ou du moins ils ne ſont pas tant en danger de mort que ceux

qui les euë ont pour la premiere fois; car le feminaire ou aptitude qui les rẽdoit disposée à ce dãger est en partie éuacué, selon *Galien* au liure des difference des fiéures. La seconde raison est du mesme *Galien* liure 6. chapitre 5. des lieux patients, où il dit, que en nos corps ce peut iournellement engendrer vne substance approchant de la nature du venin.

Mais bien ie diray auec tous ceux qui ont escrit de la peste, que pour ce preseruer & conseruer. Il faut sur toutes choses esuiter l'air corrompu, & pestiferé, & ne point commettre d'excez en sa maniere de viure, ny en ses autres déportements, ne point manger des viandes dificile adigerer, cruë, ne corrompuë & ne boire trop de vin soit bon ou mauuais, i'entends du mauuais par cõparaison du moindre au plus fort: car le mauuais ab-

solument

ſolument & par corruption, lequel doit eſtre du tout rejetté pour en eſtre fait du vinaigre, dequoy l'on ce pourra ſeruir en ceſte maladie, ainſi que ie diray tantoſt. De meſme l'on doit rejetter toutes autres ſortes de denrées qui facilement ce corrompent & n'eſtant corrompuë peuuent ſeruir d'aliment, comme ſont herbages, fruictages, poiſſons, ſpeciallement celuy qui vient de la mer: Eſquelles denrées il y à vn grand abus: car ſi on les vend corrompuë lors que la peſte n'eſt pas, ils le doiuent bien eſtre d'auantage alors quelle regne puis qu'ainſi eſt que les corps animez reçoiuent ſi aiſément corruption, comme l'hóme durant la peſte, & toute autre ſorte d'animaux, tant volatilles terreſtres, aquatiques, & reptilles, eſtant remplies de leurs eſprits viuifians, leſquels s'oppoſent autant qu'il leur eſt poſſi-

ble, à icelle corruption, & elle ne vient pas seullement de l'air infecté, mais aussi des viandes que nous mangeons, ou des liqueurs que nous beuuons, & de mesme que sont les alimés, de mesme sont les humeurs, Et pource Messieurs de la Police font vn grand bien à la republique, d'y prendre garde, quelqu'vn dira pourquoy ie d'y qu'il ne faut boire trop de bon vin, veu que le bon vin est vn des vraïs antidotes & contrepoisons de la peste. Il est vray, mais ie respond que toutes choses en excez, quelque salubrité qu'elles contiennēt en soy, elles sont neanmoins vitieuses, & nō naturelles: Il me pourroït objecter de rechef, & dire que la plus-part de ceux qui hantent, & frequentent les pestiferez comme sont les gardes, porteurs de corps, & aïrrieurs de Maisons ne font estat que de boire,

& pource ils disent estre preseruez, par ce moyen ie respond qu'ils ont accoustumé de boire, & de hanter les pestiferez, laquelle coustume c'est reduit en habitude, comme ie monstreray cy apres plus amplement.

Aussi que la plus-part de telles gens sont determinez, lesquels sont despoüillez de toute crainte & apprehension. Il ne faut pareillement boire trop d'eauë si ce n'est principallement celle qui vient des riuieres ou fontaines nettes & coullantes; Il faut aussi dit *Galien* au premier des temperaments, & au troisiesme des Epidimies, que toutes personnes qui se veullent preseruer de peste ayent esgard à vne seule & principalle intention: Sçauoir est, qu'il faut que le corps soit totallement purgé des superfluitez, puis qu'il aye libre perspiration, apres qu'il s'oppose en tant

que faire ſe pourra à la cauſe qui domine. Outre il faut s'eſtudier d'affoiblir & eneruer la cauſe agente, & s'efforcer de rendre le corps patient plus fort & ydoine à reſiſter au venin. Car comme dit *Ariſtote* quand le patient reſiſte puiſſamment & que l'agent eſt debille, l'action eſt nulle, ou bien petite. Tout cecy n'eſt autre choſe à dire ſinon que durant la peſte, il faut tenir vne telle modeſtie en la diſpoſition du corps qu'il ne ſoit point trop remply d'humeurs ny affoibly par purgation, ſeignée, ne par excez de viandes qui pourroient eſtre cauſe d'vne obſtruction, & ſe faiſant les eſprits n'auroient pas libre perſpiration, de meſme l'on ne doit point commettre d'exercice immoderé, & ſpecialement par l'acte venerien. Car il ny a rien qui affoibliſſe tant le corps & qui reſolue tant les eſprits qu'ice-

luy acte, duquel il eſt preſque neceſſaire de s'abſtenir auec ſa femme quād ceſte maladie regne, au moins l'Eſté alors que la chaleur eſt grande, d'autant qu'il debilite les ſens, affoibliſt le cerueau : bref, il rend le corps diſposé à la peſte, & c'eſt ou elle exerce plus ſa tyrannie, ſur les corps qu'elle rencontre foible & debile. De meſme auſſi le trop grand trauail eſt tres-dangereux non ſeulement à cauſe qu'il affoibliſt les facultez du corps, mais pource qu'en ceſte action il faut reſpirer beaucoup & ſouuent, & l'aïr eſtant infecté, le venin peſtiferé ſe peut introduire & gliſſer en noſtre corps par ce moyen, il faut auſſi ce tenir nettement ſoit en ſa maiſon & en ſes habits, ce qui monſtre aſſez que les pauures ſont plus ſubjects à la peſte pour leur ſalleté & neceſſité, Et quelques riches pour leurs excez.

Il me ſouuient d'auoir eſté durant la peſte en des maiſons de ceſte ville, viſiter quelques malades, ou il faiſoit ſi ſalle, que j'eſtois contraint de leur dire, vous ne deuez vous eſtonner pourquoy la peſte vous à pris, il y a long-temps que la gardez chez vous, il ny a rien entre toutes les cauſes particulieres de la peſte qui ayent tant de puiſſance de nous precipiter au tombeau que les paſſions de l'ame. Comme dit *Paré* en ſon introduction à la Chirurgie, chapitre 21. les paſſions de l'ame nuiſent & retardent la guariſon des maladies, & bien ſouuẽt elles en cauſent de nouuelles, leſquelles ſont appellez de *Ciceron* aux Tuſculames, maladie de l'eſprit, & mouuement non obeïſſant à la raiſon, Et ce ſont ire, courroux, triſteſſe, ioye, crainte & apprehention, en ſorte qu'il ſeroit beſoin d'imiter la

constance d'vn *Socrate*, lequel iamais ne s'esmouuoit d'auantage à ce resjoüir ou contrister, mais demeuroit en vne sorte que si on ne peut attaindre telle perfection, au moins se resjoüir plustost qu'autrement : car la ioye corrobore les vertus, comme dit *Almansoart* liure 4. & conforte les actions de l'ame, Mais non pas comme escrit *Plıne de Chilon* Lacedemonien, lequel mourut de ioye, voyant venir son fils des ieux Olympiques, ou il auoit triomphé trois fois, liure 3. chapitre 6. *Aulugelle* raconte vne pareille histoire que *Diegore Rodien* rendit l'ame deuant ses trois fils, les voyant victorieux & couronnez en vn mesme iour. Ce qui est arriué semblablement à *Policrata* (ainsi que racompte *Plutarque* au liure des femmes Illustres) receuant le triomphe que ses concitoyens luy faisoient

pour auoir esté la seulle cause de recouurir leur liberté, & secoüé le ioug à *Diognetus* qui les tenoit assiegez. Si la joye qui de prime face semble estre tant salubre, & se neantmoins elle est si dangereuse.

Il est donc bien necessaire, comme i'ay dit de garder vne exacte mediocrité en toutes ses actions : car la crainte est d'autant & plus dangereuse, & principallement en la peste; car les pestiferez estant saisis de ceste crainte ou apprehention, bien souuent il n'en eschappe pas de cinquante, vn. Et pource i'ay dit cy-dessus, qu'il faut esuiter & fuir les lieux pestiferez quicóque aura peur: car par la crainte ce fait ce que disent les Philosophes, plus le feu est retiré en soy mesme, c'est à dire en son centre, & plus il fait voir son effet actif, aussi par icelle crainte & apprehention le

venin peſtifferé eſt reuocqué & attiré plus ſubtillement & auec plus grãde rapicidé au cœur, & aux autres partyes nobles, & trouuant la nature debile, par l'anguſtie & retraction des eſprits & humeurs trop à coup, le venin cé gliſſe quand & quand, puis il ne ceſſe d'exercer ſa tyrãnie iuſques à ce qu'il ait gagné & deſtruict le point centrique de noſtre vie, comme eſt le cœur, qui eſt le ſiege principal où reſide les eſprits vitaux. Quelqu'vn me pourroit repliquer que l'apprehention n'eſt point cauſe de receuoir la peſte, attendu que les enfans ſont ſans aprehention, ne laiſſent de gaigner ceſte maladie ; Ie reſpond qu'ils ont autre diſpoſition, & les hommes capables de raiſon la peuuent gagner par l'apprehenſion, ainſi que i'ay dit. C'eſt ce que dit *Galien* au Commentaire 3. du troiſieſme des Epidimies. Pe-

ſte eſt vne maladie laquelle en meſme temps, en meſme lieu, en aſſaut, & tuë pluſieurs: De meſme au liure la *Theriacque à Piſo*, dict, la peſte eſt comme vne mauuaiſe beſte, laqualle tuë & en eſtrangle pluſieurs, voire aneanty toute vne ville & cité. Ce qui a eſté veu depuis 43. à 44. ans d'vne noble & fameuſe Cité appellée Trente, ou fut tenu & celebré le dernier Concile. Nous voyons par là que le venin de tous les animaux qui rampent ſur la terre, n'eſt ſi dangereux & ne deſtruit tout le commun des hommes, comme fait celuy de la peſte. D'autant qu'vn animal quelque veneneux qu'il ſoit ne pourra offencer où tuër qu'vn homme ou deux à la fois, mais le venin de la peſte à vn ſeul moment en peut tuër mille voire dix mille, ſelon l'eſtenduë du venin. Outrece, ſi quelqu'vn deſdits animaux a picqué ou

mort l'homme, iceluy venin eſt cogneu par la playe, par les accidents, par la quantité ou qualité du venin, & par l'eſpece de l'animal. Ainſi que dit *Matheole* au Commentaire ſur *Dioſcoride* liure ſixieſme, chapitre 40. *Gordon* liure premier au chapitre des venins, & *Paré* liure 21. ſoudain l'on court aux remedes. De meſme en la maladie venerienne, bien qu'elle ſoit contagieuſe. Si eſt-ce que ce n'eſt que par attouchements; mais la peſte eſt bien plus fine: car elle prend par le nez, par la tranſpiration des pores ſe communiquant aux arteres pour ſoudain s'attaquer aux eſprits vitaux & animaux. Au contraire de la groſſe verolle, laquelle à ſon ſiege pluſtoſt aux humeurs qu'aux eſprits. Eſtant dõc ce venin peſtiferé entré en noſtre corps, il exerce deux ou trois iours ſa cruauté aux parties interieures; prin-

cipallement aux esprits ou facultés residantes és trois parties nobles. Puis apres il ce manifeste au dehors, & le plus souuent alors il ny à plus de remedes, & les pauures malades quelques fois auec tout cela cellent bien souuent leur mal de peur d'estre scandalisez, ne veulent mander les Chirurgiens, s'excusant sur ce qu'ils disent qui ne sçauent si c'est la peste.

Encore que bien souuent qu'ils ayent hanté & frequenté leurs parẽs, amis, ou voisins qui seront morts subitement, il leur semble toutesfois que ce soit sans cause, mais ils ne la cognoissent, ou ne la veulent cognoistre, Encore qu'ils voyent comme i'ay jà dict qu'en mesme lieu, en mesme temps, d'vne mesme maladie, & d'vne cause commune telle chose se doiuent rapporter, dit *Galien*, à l'aïr infecté, & partant ceste maladie doit

eſtre appellée peſte, vous deuez donc vous faire voir de bonne heure, afin que courriez aux remedes.

C'eſt icy le ſeul ſujećt qui ma induit à vous eſcrire : car i'ay dit que ſi les remedes ont quelque vertu ou faculté contre le venin peſtiferé, ils doiuent eſtre prins & baillez dés le premier iour, voire auparauant que l'on ce ſente eſtre malade. Ainſi que dićt *Claude Fabry*, au commancemẽcement de l'Epiſtre de ſon liure de la peſte, mais quelquesfois l'on neglige les antidotes ou remedes combattant le venin, & ce pendant la maladie empiette eſtant tres-aguë, & precipitée en ſes temps. Il conuient donc de meſme precipiter les remedes; puis que la peſte ainſi que i'ay dićt ailleurs, eſt tant muable en tout ſon progrez, de laquelle l'on ne ſçauroit auoir vne parfaite cognoiſſance,

que par la ſeule experience, il faut auſſi vſer des remedes les plus certains, & experimentez C'eſt ce que dict *Iean Damaſcenes* en l'Aphoriſme 7. & 34. qu'il faut vſer des choſes approuuez par experience, & ſur tout eſuiter la confuſion des remedes. Or tous les Autheurs anciens & modernes ſont d'accord que le meilleur de tous les remedes, & le plus approuué contre ceſte maladie, & auquel l'on recognoiſt plus d'effet, c'eſt *la Theriacque* de Veniſe, & celuy de Lyon, qui fut fait & compoſé l'an 1619. par *Louis de la Gryue*, Iuré & garde Apoticquaire en ladite ville. Comme dict *Matheole* au lieu ſus allegué, non pas celuy que les Charlattans & Baſtelleurs vendent, ains celuy duquel *Galien* a fait vn liure entier, recogneu & approuué auoir vn grand effet contre tous les venins,

& contre la peſte, non ſeulement pris par dedans, mais auſſi applicqué par dehors ſur laposteme, que le vulgaire appelle improprement peſte, meſme en faire vne emplaſtre pour applicquer ſous la mamelle gauche, au lieu ou l'on ſent battre le cœur. Ce remede ſemble eſtre le premier & le dernier contre les choſes veneneuſes: Comme *Guy de Chauliac* le certifie traicté ſecond, doctrine premiere, qui veut que ceux qui ont la Gangrenne, Il l'ordonne pour deffendre les vapeurs malignes & veneneuſes, faiſant vne emplaſtre ſur la region du cœur du malade, & luy en faire boire en potion. Ce qui a eſté dit auparauant luy, *de Galien* au cinquieſme liure des Facultez des ſimples. Et au liure de la *Theriacque Apiſo* chapitre 18. & 27. a dict que tels medicaments, comme ventouſes attire au

dehors tant par leur chaleur naturelle, que pour la ſimilitude de leur ſubſtance, eſtant miſe ſur le venin & poiſon comme d'vn formage : chaſſe le poiſon de part en part, deuant ſoy. Le meſme *Galien* faiſant deſnombrement particulier des remedes contre la peſte & les venins, dit que les plus inſignes & exquis remedes ſont la *Theriacque*, le *bol d'Armenie*, & la terre *Sigillee*. Aſſeurant que quiconques en a vſé de bonne heure en la peſte qui lors eſtoit en la Grece, il n'eſt iamais ſuccombé. Et tout ainſi, dit-il, que le feu purifie l'aïr infecté; ainſi la *Theriacque* eſt ſemblable a vn feu purgatif, altere & corrige la corruption peſtillente preſeruant de la peſte, & la guerir eſtant jà preſente, ce ſont les mots de *Galien* au liure de la *Theriacque Apiſo* chapitre 28. & au 9. des ſimples facultez, l'experiance

de ce

de ce remede à contrainct *Gordon* au chapitre des venins de l'ordonner cõtre la piqueure, & morſeure, de tous les ſerpẽts; Meſme *Paré* en ſon 21. liure, en dict de meſme, ie croy qu'il là appris de *Gordon*. La *Theriaque* peut eſtre donc dit le vray à l'exitaire & contrepoiſon de la peſte, ainſi que ie l'ay recogneu par experience entre tant de malades par pluſieurs années, mais entre le peuple il eſt le moins priſé & eſtimé, & principallement entre les riches, delicats, & ceux qui n'ont appris de prendre breuuages & Medecines de mauuais gouſt, eux qui le plus ſouuent ont appris de commander & non d'obeïr, ne veulent prendre vn remede mal plaiſant, ne conſiderant pas le bien qui en peut reüſſir, & ſouuent il leur faut deſguiſer le gouſt, & en ce faiſant augmenter la quantité de drogues auſſi

mal plaiſantes, & diminuer la quãtité neceſſaires de celles qui operent le mieux, comme fait la *Theriacque*, ie ne laiſſeray pourtant de le bailler pour vn grand ſecret que i'ay recogneu par experience de ſon effect, ce remede ſe doit administrer, prendre ou bailler en ceſte façon. L'Hyuer aux plus forts & robuſtes dés le commancement de la maladie, iuſques à vne dragme & demie à la fois, auec de bon vin pur, & ce principallemẽt aux pituiteux, melancholiques & vieillars. L'Eſté à ceux qui ſont de complection chaude auec les eaux cordialles, comme *eau d'Ozeille, jus de Citron, eau de Pourpier, de Plantain, de Roſe, de Bugloſe, Bouroche, & de l'Aiɛtuë.* Et ce principallement à ceux qui ſont choleriques, & ceux qui tiendront le milieu entre les deux extremitez. Eu eſgard aux ſanguains, pourront vſer

des eaux susdites auec la *Theriacque*, comme aussi de celles qui ensuiuent, comme *de Chardon benist, d'Euphraise d'Andiue, de Scariole, de Soucy, de Eulmaria, ou Reine des prez, de Chariophilata, de Pinpernelle, de morsure de Diable, Fenoüil, Scabieuse, Bethoyne, Scordion, & de plusieurs autres desquelles le nombre est infiny.* Eu esgard à leurs curieuses recherches. Et aux foibles, debiles, & delicats, comme aux enfans le poids d'vn demy escu, auec les eaux *Cordiales*. Et à ceux qui sont de moyenne nature, Eu esgard au sexe, comme aux femmes & Enuques, ou de semblable texture & complexion vn dragme, c'est à dire le poids d'vn escu à la fois; i'entends ceux qui seront desja espris de la maladie. Quelqu'vn me pourra objetter & dire pourquoy indiferamment, i'ordonne la *Theriacque* aux

femmes ſans faire exception de celles qui ſont enceintes, attendu que pluſieurs des anciens ont fait ſcrupule, ou dificulté de leur adminiſtrer, diſant que ſans auoir eſgard à la maladie, que la *Theriaque* eſtoit cauſe de les faire aduorter. A cela ie reſpond, pour ne point auoir de contention auec eux, ſur la compoſition d'iceluy *Theriaque*, pour ſçauoir examiner s'il y à quelques ingrediens, ou drogues qui ſoient prouocatifues de chaſſer le fruit hors du ventre de la mere, auparauant le temps prefix de nature; Ie d'y que puis que de deux maux, il faut eſlire le moindre, ie ne l'adminiſtreray donc & bailleray à prẽdre qu'aux femmes groſſes qui ſeront deſ-ja eſpriſes de la peſte. Suiuant l'*Aphoriſme* 30. du liure 5. *Il eſt mortel qu'vne femme groſſe ſoit eſpriſe de quelque maladie aiguë, & fiéure continuë.* Or la peſte

qui eſt, comme i'ay dit, vne des plus aiguës, il conuient donc s'il eſt poſſible ſauuer la mere ou l'enfant : Encore que peu ſouuent en la peſte telles choſes arriuent. Car nulle femme ou bien peu eſchappent d'icelles maladies, qu'eſtant groſſe ou enceincte qu'elle n'accouchent, ſoit au terme ordonné de nature, ou auant iceluy par la malignité du venin & chaleur eſtrangere, & eſtant accouchée pendant quelle ont la fieure, ils n'eſchappent ne la mere ne l'enfant, & ſi tant eſt qu'elles accouchẽt apres que la fiéure les aura laiſſee, elle ſont en auſſi grand danger quelles ont eſté, ayant la fiéure, ſoit à cauſe du trauail de l'accouchement, que auſſi pour quelque charbon ou thumeur quelles ont. Ioint qu'elles ſont encore auec les peſtiferez, il ſe pourra faire donc que pour quelques mauuais regime de

viure, & qu'elles ne ſont encore hors de l'infection , ils ne leurs ſuruiennent quelques fiéures malignes , laquelle bien-toſt cauſe la mort,ou vne grande indiſpoſition , comme la gangrenne , laquelle aduient ordinairement en la partie en laquelle l'apoſtheme eſtoit, & ſpeciallement és haines, laquelle partie eſt prochaine, la où nature veut ietter ce qui luy nuict, & bien ſouuent par ce grand deſbordement tout à coup, il ce fait deſtruction de la chaleur naturelle en ceſte partie.

A raiſon dequoy ſi quelques femmes eſchappent de ce grand mal, elles ſe reſouuiennẽt toute leur vie de la peſte: car s'il y en a vne exempte de la mort, il en meurt trente de meſme façon, toutes leſquelles choſes i'ay veuë, recogneuë, & bien conſiderees en l'Hoſtel Dieu de Paris, & en

la Maiſon de la ſanté, ie diray donc que pour ceux qui ce voudront conſeruer en temps de peſte, & ne voudront prendre la *Theriacque*, toutesfois ils le pourront faire en la façon que i'ay dit, & meſme ſans eſtre malades, il y a aſſez d'autres moyens qui ont eſté baillez par d'autres que moy; ce ne ſeroit qu'vne reditte, de laquelle l'on feroit auſſi peu d'eſtat que des autres; Mais bien ie bailleray ſi apres vne *Opiatte* auec autant d'effect comme elle eſt aiſée à preparer & ſans grand couſts, ſoit qu'on ayent pris la *Theriaque*, ou d'icelle *Opiatte*, il faut faire coucher le malade chaudement, l'vn ou l'autre remede, le fera ſuer, apres il ſera eſſuyé, cecy eſt approuué de *Galien*, & *Gordon* le recite au chapitre 10. du premiere liure des fiéures, ou il dit qu'il y à deux ſortes de ſueurs en general, l'vne natu-

relle de laquelle la nature eſt allegée. Selon *Hipocrates* en ſes *Aphoriſmes* & *Pronoſtic*, & c'eſt celles leſquelles viennent és iours Chritiques, toutes les autres eſpeces de ſueurs, qui n'allegent point la nature, ains en eſt moleſtée, ſont dites *Simptomatiques.* Et pource, dit *Gordon*, que tant à l'vne que à l'autre, l'on doit eſſuyer le malade apres la ſueur : car, dit il, ſi l'on n'eſſuye le membre auquel eſt la ſueur, elle le corrompt principallement és fiéures peſtillentielles, & pour ce la ſueur eſt vn des plus certains ſignes de la guériſon, eſtant faite par la nature, & aydée par les remedes pour la grandeur de la maladie : Car par icelle ſueur ce fait éduction d'vne grande quantité du venin ; A raiſon dequoy nature eſtant deſchargée elle expulſe plus à ſon aiſe le reſte, de ce qui la moleſtoit. Partant que le

peuple ſe deſiſte de l'vne de ſes erreurs, qui eſt que voyant quelqu'vn malade en leur maiſon, le font promener au vent & au froid, au lieu de le faire chaudement coucher: car nature ne peut faire deux actions contraire en vn meſme temps; qui eſt de combattre le venin & de ſupporter vn exercice immoderé, par lequel le venin peſtiferé fait mieux ſa fonction, & en cela il eſt recogneu de ceux qui en ont vne experience iournaliere, que la difference eſſentielle, laquelle on peut dire par comparaiſon des autres accidens qui accompagnent la peſte, que dés le premier iour, voire à l'inſtant que le malade eſt frappé, il y a ordinairement leſion & l'abolition de toutes les facultez & actions du corps; De telle maniere que le malade à peine ce peut il ſouſtenir, comme s'il auoit eu la

torture ou queſtion extraordinaire.
I'ay dit cy-deuant qu'il falloit fuir &
eſuiter les lieux infectez : Toutesfois
ie conſeillerois volontiers aux plus aſ-
ſeurez, eſuitant les execez, gardant
vn bon regime de viure, & ſe deſ-
poüillant de toute crainte & triſteſ-
ſe, vſant de quelque preſeruatif, de
ce tenir en leur maiſons,afin de con-
ſeruer leur famille, ne leur donnant
terreur, & pour preſeruatif, il ſem-
ble que ceſtuy-cy doit ſufire. *Il faut
prendre vne once de bonne Theriacque
de Veniſe*, comme i'ay dit, *& non pas
de celuy qui eſt noueau faict*, mais bien
de quatre ou cinq ans, auec vne de-
mie once de bon *Metridat, de la pou-
dre de racine d'Angelique, d'Enula
Campana & de Bol fin* de chacun deux
dragmes, *conſerue de fleurs de Romarin,
de Violette, de Bouroche, ou Bugloſe, de
Bethoine, & de Scabieuſe*, de chacune

vne once, *du Saffran* demy dragme, y adjouſtant *du Bezoüard vn ſcrupule*, c'eſt la troiſieſme partie d'vn gros, auec vn grain ou deux de *Muſc*, apres l'on gardera cét *Opiatte* dans vne boëtte bien cloſe pour en vſer tous les matins en temps de peſte, la groſſeur d'vne auelaine, de laquelle meſme l'on peut faire vne liqueur diſſoudant vne demie once d'icelle, auec vn demy ſeptier de bon vin au temps *d'Hyuer*, & aux complexions pituiteuſes & melancholiques, pour prendre à deux fois, & en *Eſté* auec de *l'eauë Roſe*, ou des eaux *Cordialles*, ainſi que i'ay dit, aux complexions bilieuſes & ſãguines. De laquelle liqueur l'on ſe peut frotter tous les iours, auãt que ſortir de la chambre, à ſçauoir *les haines*, *les aiſſelles & ſous la mamelle gauche*, comme i'ay dit ou l'on ſent battre le cœur. Et apres ſi les reme-

des ont quelque vertu ou faculté contre la peſte, il ne faut craindre pour tout le iour, il ce pourra faire que quelques-vns diront que ie ſçay que ce remede, & que i'en fais comme d'vne ſelle à tous cheuaux; ie leurs reſponds deux choſes. La premiere eſt que i'ay voulu imiter Maiſtre *Iean Gœuron*, Docteur en Medecine, & Medecin du grand Roy *François* premier du nom, lequel en vn traicté de la peſte n'auoit pour tout remedes preſeruatif qu'vn ou deux, dont il eſt à propos que ie les reſcites. *Prenez*, dit-il, *chez l'Apothicaire pour trois deniers de bol d'Armenie, & le mettez en poudre, laquelle faictes tremper vne heure ou deux en eau de Vinette, puis le laiſſez ſeicher à l'ombre.* Et derechef le mettre tremper en eau de *Vinette* par trois ou quatre fois, en le laiſſant touſiours ſeicher, comme

dict est, & le garder en vn sachet de cuir pour en vser si mestier est, elle se garde longuement. Item prenez racine de *Souchet* seichees à l'ombre, du *Saffran*, de la graine de *Moutarde*, autant de l'vne que de l'autre, mettrez ces choses en poudres & incorporées, auec iceux du *Metridat*, autant d'vn que d'autre d'iceux, auec fort vinaigre, en maniere *d'Opiatte*, & la gardez en vne boëtte, ou en maniere de *Trochisc* seichees à l'ombre, & en vsez le poids d'vn escu, auec vn doigt de vin, & autant d'eau *rose*, il ne faut pas, dit l'Autheur, auoir tant d'esgard à la fiéure, en baillant des remedes de qualité chaude, qu'à la cause d'icelle. Et és iours ensuiuans, ne laissera pas d'en prendre loin du repas, comme enuiron vne heure de ladite poudre de *bol d'Armenie* vne fois le iour seullement, auec *Sirop de Ly-*

mons, eaux *de Vinette*, ou de *morsus Diaboliq*, ou *Souchet*, & de *Chardon benist*. La seconde raison ie dict que c'est assez d'augmenter ou diminuer la quantité selon la malignité du venin; selon la force du corps, selon la complexion d'iceluy, selon l'aage, & selon la saison de l'année, ie sçay bien qu'il y à trois genres de medicamẽs, lesquels selõ *Guy de Chauliac* en son traicté 7. doctrine premiere, chapitre 4. de l'authorité de *Galien*, au 5. des simples, & *Auerrois* au cinquiesme colliget, chapitre 3. disent que les medicaments opperent en ceste maniere, les vns par leurs qualitez elementaires comme eschauffer, ou de refroidir, les autres par ce qu'ils suiuent lesdites premieres & sont appellées substantielles, comme celles qui ont à repercuter, ou repousser, à tirer, resoudre, ramollir, mondifier,

r'engendrer chair, & appaiſer la douleur, Et les troiſieſme ont à faire leſdites actions en certaines parties, comme auſſi en certaines maladies, leſquelles ſont dites operations, vertus ſpecifiques ou formelles, comme ſont les medicaments purgatifs, & ceux qui font voir clair, ſous leſquels genre ie croy que les alexitaires ſont contenus ; & partant il ſemble que la *Theriacque* ſoit bonne pour tous, puis quelle à ceſte proprieté de combattre le venin.

Quelqu'vn dira pourquoy ie leur ay conſeillé de ſe tenir en leur maiſon, veu que i'ay dit qu'il faut fuir les lieux peſtiferez, i'ay dict cecy pource que la peſte ny les autres maladies contagieuſes n'ont point de lieu particulier, mais nous voyons par experience, que le venin non ſeulement peſtiferé : Meſmes les autres auſſi ſe

rendent habituels de peu à peu a noſtre nature, telle choſe eſt aſſez manifeſte à ceux qui ſont iournellemẽt auec les peſtiferez, & ne deuiennent point malades: Nous voyons auſſi par les hiſtoires que *Metridates* Roy de Põt, d'où eſt appellé le *Metridat*, apres auoir perdu vne grande bataille, ne voulut que ſon ennemy triõphaſt de luy, il ſe voulut faire mourir par vn deſeſpoir, il ne ſceut trouuer vn venin aſſez fort pour s'empoiſonner, à cauſe qu'il auoit eſté nourry de tout temps aux venins. Ie ne ſouſtiẽt pourtant qu'il ne faille s'abſtenir (s'il eſt poſſible) de hanter & frequenter auec les peſtiferez, & ſuiure le conſeil des anciens, *qui ont dit, toſt partir, loin fuir, & reuenir tard*, & auec ce il faut touſiours auoir le vent de la peſte au dos, & l'aquilon à la face: Cela eſt bon, mais afin qu'ils ne ſoient
deſpourueus

despourueus d'armes pour combattre leur ennemy s'il les vient attaquer. Et pource ils doiuent porter quelques remedes ou preseruatif, d'autant que la peste entre les plus sains & asseurez, est à craindre. Comme dict de *Nansel*, en son liure de la peste; c'est pourquoy Monsieur *Pigret* autheur de nostre temps en vn petit traicté qu'il à fait de ceste maladie, à bien dict que la peste estoit vne indisposition, qui cherchoit vne santé à se mettre, comme est celle qui est tres-maligne: car en peu de temps elle tuë le patient; Et pource les anciens l'ont appellée par derision trousse-galand: d'autant que les plus forts & robustes sont les premiers terrassez, où du moins leur laisse le caractere ou marque de sa malignité, comme amegrissement ou marasme de tout le corps, ou de quelque partie, oublian-

ce, ou perte de memoire, voire quelquesfois de leur propre nom, conuulsion, ou l'esion du mouuemẽt, aueuglement, ou du moins perte de l'vn des yeux, quelques vns ont vne clodicquation perpetuelles, autres deuiennent hydropiques, les autres paraliticques : Et semblables indispositions que i'ay veuës en l'Hostel Dieu, en l'an 1596. il y auoit vne grande peste pour lors, & en la Maison de la santé, en l'an 1606. & 607. lesquelles indispositions arriuent à ceux qui pour la debilité de la nature & la quantité & malignité du venin. Ce fait des crises imparfaites, lesquelles font naistre assez d'autres maladies ou accidens qui seroit impossible de racompter, tant ceste maladie redoutable est à craindre. Comme dit *Hipocrates* au liure des Epidimies, parlant de ceste peste qui fut de son temps

en *Cranon* ville de Grece, dict qu'il y auoit des charbons qui des-accouploient les ioinctures, il semble donc que ceux qui s'enfuient font bien, mais d'autre costé il leurs arriuent vne grande incommodité & danger: car voyant quelqu'vn malade de la peste en leur maison, comme maris, femmes, ou enfans, auec raison ils preferoient leurs vies à l'amitié qu'ils doiuent à leurs parens, ils quittoient tout & s'enfuyoient de leur maisons, mesmes de la ville de Paris, & estant au lieu ou ils vouloient aller ils deuenoient malades esloignez de tout secours & remedes, ne pouuant apres trouuer le chemin assez court pour reuenir en leurs maisons, ou estant reuenus trouuoient tout mort, & eux en grand danger, pour n'auoir esté secourus assez promptement. I'en ay veu d'autres lesquels voyant la peste

commancer en ceste ville s'enfuyoiét, & ne reuenoient que de six mois, ou vn an apres, ils ne laissoient pourtant de deuenir malades & mourir de la peste, Entr'autres vn ieune Aduocat ayant peur de ceste maladie qui estoit à Paris, il s'enfuit à Poictiers, & reuenant six mois apres il fut frapé, & en mourut, il est enterré à S. Medard. De mesme i'ay veu quelques-vns de mes seruiteurs, en l'an 1606. Ayant eschappé le peril d'estre malades au milieu de bien deux mille qui auoient esté en la Maison de la santé, & l'année ensuiuant ny en ayant que vingt, il gaigna la peste. Il est vray que ce fut pour vne trop grande abstinence: car il ce vouloit mesler de jeusner attendu que c'estoit en Karesme.

De maniere que la gourmandise, ny la trop grande abstinance ne con-

uient en ceſte maladie, ains faut garder vne mediocrité en toutes les actiõs du corps, afin de n'agiter & eſmouuoir les humeurs, & eſprits. Vous voyez ceſte maladie eſt eſtrange, & pour neant ne luy doit-on attribuer vne cauſe ſupernaturelle; D'autant qu'en toutes les autres maladies, il ne ſe voit des euenemens miraculeux, prodigieux, & ſi eſtranges: De ſorte que ceux qui ont recogneu ceſte maladie par experience, la peuuent admirer, & dire qu'elle peut conſtituer vn 4. genre de maladies, Eu eſgard à ſa cauſe primitiue, attendu que l'eſſence d'icelle conſiſte en la fiéure peſtillentielle, laquelle ne peut eſtre definie que par ces accidens, ainſi que i'ay dit cy-deſſus. Car il ce voit des meres que ſelon la charité & amitié qu'elles doiuent à leurs enfans, ne les veullent laiſſer, bien qu'ils ayent trois ou qua-

tre grands charbons auec la thumeur ou apostheme, que le vulgaire appelle improprement peste, soit quelle soit és esmontoires des trois parties nobles, comme du cerueau, derriere les oreilles, du cœur, sous les aisselles, & du foye, és haines, ou quelles soit en quelques autres parties deriuant d'icelles, ou la force de la nature, la debilité du venin, & la faculté expultrice des parties nobles ; en laquelle se venin auoit esté jetté; Neantmoins ne laissent à leur bailler la mamelle iusque à la mort, mesme pendant tout le temps de la maladie, couchant au prés d'eux auec les autres pestiferez, au bout de tout cela ils sortoiét de la Maison de la santé, sans gagner aucun mal De mesme aussi, il se voit quelque mere malade & les enfans se porter bien, ne cessent de taicter leur mere pendant leur maladie, les meres

mourir & les enfans n'auoit point de mal, cela n'est semblable à la maladie venerienne, veu qu'vne femme baillant la mamelle huict ou quinze iours, estant malade de ceste maladie, à vn enfant qui sera sein, icelle luy baillera la verolle, autant en est-il d'vn enfant verollé peut bailler la verolle à vne femme qui ne l'aura point, en autant d'espace de temps.

Quelqu'vn me pourra dire ce n'est point vne chose estrãge que la peste ne se point gagne par contactu, puis que generallement elle n'est cõmuniquée par distance, qui est celle laquelle doit estre estimée la plus maligne. Comme celle que rapporte *Guy de Chauliac*, au traicté 2. doctrine 2. chapitre 4. ou il dict qu'elle occupa tout le monde, & a peine laissa elle la quatriesme partie des gens. Puis donc que le mesme Autheur a dict en son

chapitre ſingulier, que nous eſtions comme les enfans au col du Geant, & que nous voyons ce que le Geant voit, & quelque choſe plus que luy; Il me ſemble qu'il veut dire que nous voyons ce que les Autheurs ont eſcrit, & ceux qui ſont venus apres ſes premiers, & les experiences qui ont eſté faites par nous meſmes. Il eſt donc raiſonnable que ie die ce que i'ay veu de la peſte en moy-meſme: car ſe ſeroit eſtre trop temeraire faire comme quelques-vns, leſquels pour ce cuider ſeparer du commun & ce faire eſtimer plus que les autres qui auparauant eux ont methodiquement penſé & medicamenté les malades de la contagion, ils diſent n'en auoir point eſté malades, penſant par ce moyen, ce leur ſemble, qu'ils ſerōt plus recherchez du peuple, & eſtant preſomptueux de ce faire acroire qu'ils ont quelques

quelque remede ; duquel ils vſent pour ce preſeruer ; Teſmoin celuy-là qui c'eſt voulu meſler d'eſcrire ſur la peſte, où il parle d'vn cataplaſme qu'il dict eſtre de l'Hoſtel Dieu, lequel eſt propre pour les charbons, mais nõ pas en la façon qu'il l'ordonne : car au lieu de beure qui eſt fort propre pour ſuppurer & relaxer, il y adjouſte de l'eauë pour oſter le beure, s'il eſtoit bon Praticien & auſſi grand Philoſophe qu'il à opinion de ſoy, il trouueroit que le propre de l'eauë eſt de condenſer & repouſſer le venin au dedans, il dit auoir demeuré en l'Hoſtel Dieu de Paris, ie le croy bien pour y auoir couché, mais pour y auoir ſeruy & pencé les malades de la contagion, ie ne le puis croire, ſon cataplaſme le teſmoigne aſſez : Au moins ſi auant que de l'eſcrire, il ce fut enquis de ceux qui le ſçauent bien

faire, il euſt appris quel eſt la compoſition, il y a aſſez d'autres abſurditez, qui meriteroient bien d'eſtre corrigez, mais ie le laiſſeray faire à quelque Bachelier en Medecine. Ie dy donc que pour ceux qui diſent auoir vn remede particulier, duquel ils ſe vantent de ſoy preſeruer ſans en bailler la deſcription au public, telles choſes ſent pluſtoſt ſon charlattan & trõpeur, auquel l'on ne ſe doit fier ny eſperer vn aſſeuré ſecours pour le ſoulagement d'vne republique attendu que la peſte ne fait point eſlection ny acception de perſonne.

C'eſt pourquoy moy ayant eu la peſte, dés l'année quatre-vingt ſeize, eſtant auec mon Maiſtre *Hamelin*, à l'Hoſtel Dieu qui pour lors eſtoit employé à pencer les malades de la contagion en ceſte ville de Paris. La partie en laquelle i'ay eu la maladie, me

ſert de pronoſtic certain qu'il doit arriuer vne année peſtillentielle. Ce que i'ay experimenté aſſez de fois, en l'année 1606. 607. & 619. Par de grandes douleurs que ie ſentois en icelle partie, ſans qu'il y ſuruint thumeurs ny aucune inflammation. Et alors que mes douleurs augmentoient, auſſi faiſoient le nombre des malades. Moy eſtant eſbahy, & pour me rendre plus certain, ne trouuant point ce me ſemble de raiſons naturelles, ie me ſuis enquis de pluſieurs, leſquels auparauant, & en diuerſes années auroiēt eu la peſte s'ils ſentoient quelques douleurs, ils m'ont dit la meſme choſe; Moy donc autant aſſeuré, qu'eſtonné, i'ay mis en auant ce que ie n'ay leu, ny oüy d'aucun autheur, & partant ie laiſſe a philoſopher aux plus curieux ſur ce ſujet: car il ne ſe faut point eſtonner ſi

entre toute la matiere de Chirurgie, l'ō a moins escrit de la peste, pour trois raisons. Pource que peu de bons Chirurgiens y vont, moins en reuiennent, & encore moins en escriuent : d'autant qu'il n'appartiēt qu'à ceux qui en ont eu l'experience d'en pouuoir bien parler. I'ay dit cy-dessus, que l'on pouuoit gaigner la peste deux fois en vne mesme année, que cela soit rare, si c'est il veu & la reigle n'est iamais si generalle qu'il ny ait quelque exception. Il arriuent donc que quelques vns apres que leur maladie aura coulé vn mois ou six septmaines, allant, venant & faisant leurs actions accoustumées, mangeant bien, & ne beuuant point mal, il leur prend vne fiéure en vingtquatre heure, ou du moins en trois iours; & sans cause manifeste ne laissent de mourir : ie ne sçay si ie dois appeller cela peste, il semble que oüy

auec Monſieur *de Nanſel*, lequel en l'an quatre-vingt vn, a doctement & amplement traicté de ceſte maladie, & dit que telle choſe ce doit attribuer à la fiéure peſtillentielle, ſpecialement à ceux qui demeuroient trop long-temps aux Hoſpitaux, & qui negligent d'en ſortir lors qu'il ny ont plus affaires, pource que le venin y eſt bien plus grand pour la quátité des malades, & en effet les charbons & apoſthemes ſont plus grands eſdits Hoſpitaux, & beaucoup plus dificile à guerir qu'il ne ſont pas és maiſons particulieres. C'eſt pourquoy ceux qui ont le moyen font bien de demeurer en leurs maiſons & ſi faire pencer.

Puis donc que mon intentió n'eſt autre que ſeruir, au public, ie l'aduertiray encore de ce que ie recognois luy eſtre propre; il y a pluſieurs er-

reurs entre le peuple, qui bien souuent sont cause de les faire perdre: c'est que les vns estans malades ne font pas sçauoir qu'elle est leur maladie, ce font bien souuent purger sans l'ordõnance d'vn docte Medecin, qui seroit tres-necessaire en ceste maaldie.

C'est dequoy l'on cestonne de la ville de Paris, qui est tant celebre, de ny auoir point de Medecins pres les malades de ceste maladie, soit aux Hospitaux où és maisons particulieres; S'il plaisoit à Messieurs de la Police, & à Messieurs de la Faculté de Medecine, y enuoyer toutes les années que ceste maladie arriue en ceste ville de Paris, deux Bacheliers, afin d'apprendre quelle est l'essence de la peste, & en quelle partie noble elle à le plus souuent son siege ou quelle choisit pour son sujet.

Et aussi qu'elles sont les differẽces des

fiéures pestillentielles ; combien elle sont, enquoy & comment elles different des communes, & ce faisant Dieu en conserueroit quelqu'vn, ainsi qu'il a fait de moy, pour instruire ceux qui y seroient employez apres, & de ce il leur en arriueroit vne benediction qu'ils receuroient du peuple.

Car il est tres-dangereux quand ceste maladie regne, de ce mettre entre les mains de quelques charlatans, desquels en baillant de l'argent ils prénent quelque poudre, ou autre drogue, comme *Anthimoyne, Coloquinte, graine de Lierre, Espurge, & vne autre drogue qui est assez commune entre le peuple qu'ils appellent Cotignat de Lion*, lequel deuroit estre deffendu par la Faculté de Medecine, aux Apothiquaires & Espiciers d'en vendre si promptement qu'ils font à la ruine du public; Et autres semblables, lesquels peuuent

eſtre dits venins, entant qu'ils ruinent la nature au lieu de la ſoulager : car ils cauſent vn grand flux de ventre & vomiſſement en meſme temps, ce qui teſmoigne aſſez leur inſalubrité, à la difference du medicament purgatif propre, lequel choiſi & fait eſlection de l'humeur ſuperfluë, par le moyen de la nature interuenante, en ce conflit jette, l'humeur & quant & quant le medicament hors du corps : Ce que ne font pas ces drogues cy-deuant nommez, leſquelles ſont miſes au rang des venins. Comme dit Monſieur *Greuin* au ſecond diſcours des facultez & vertus de *l'Anthimoyne*.

C'eſt pourquoy nous auons veu pluſieurs peſtiferez ayant prins telles poudres au bout de vingt-quatre heures ou le troiſieſme iour precipitez au tombeau, au lieu de ſes drogues veneneuſes, cy-deuant dictes, il vaudroit

mieux qu'ils vsassent de la poudre suiuante, de laquelle l'on pourra faire des tablettes, elle est fort preseruatiues & confortatiues. *Il faut prendre du Chardon benist, ayant esté seiché à l'umbre, & le reduire en poudre, de la semence de Citron, des fragmens de Yacinthe, aussi puluerisez, les testes des Escreuisses de riuieres, de los du cœur d'un Cerf, poudres de perles, du Saffran, & fleurs de Muscade, Cinamome ou Canelle de la meilleure, rasure d'Yuoire, de chacune partie esgalle, racine d'Angelique, la moitié de l'un desdites, du Sucre, & de l'eaue de Buglose, quantité suffisante pour en former des tablettes que l'on usera un petit tous les matins, enuiron la pesanteur de deux ou trois dragmes, en sortant de la chambre.* Ce remede sera plustost propre pour les riches que pour les pauures, qui n'auront le moyen de



l'auoir, au lieu duquel il vseront de celuy-cy. *Il faut prendre du bol d'Armenie le plus fin, laué plusieurs fois en eau Rose, & desseiché auec la dixiesme partie de racine d'Angelique en poudre, dequoy l'on vsera l'hyuer auec vn petit de vin, & l'Esté auec du suc d'oseille, ou de la decoction d'icelle*, l'on pourroit faire encore la recepte suyuante. *Il faut prendre au mois de Iuin, du Chardon benist, Pinpernelle, Scabieuse, Gentiane, Souchet, autant de l'vn que de l'autre, fleurs de Buglose, Rose rouge, de la petite & grande Ozeille, morsure de Diable, deux fois autant que des autres, faut mettre tout tremper en vin blanc, & eau Rose partie esgalle, selon la quantité des herbes, lesquelles il les faut piller auparauant de les mettre en la chapelle, ou alambic vne nuict, apres le mettre dans vne chapelle, y mettant auec les autres choses, pour vne liure de-*

my once de bol d'Armenie fin, en poudre, & lors que l'aurez distillé pour vne pinte d'eauë, y adiouster le poids d'vn escu de Saffran, auec demy once de Sandal cytrain, en poudre, puis mettrez ladite liqueur dans vne fiolle bien close, pour la laisser vn mois au Soleil; Ceste eau est fort excellente pour donner au malade incontinent apres qu'il aura esté frappé de la peste, à la quantité d'vne once ou deux, selon la force du patient, y adioustant à l'heure que l'on la veut prendre, vn peu de sucre & de canelle en poudre.

Où bien l'on pourra faire ceste eauë, laquelle est tres-excellãte & doit estre appellée *Theriaqualle. Il faut prẽdre de la Sauge, quatre onces, Lauande, Apsinte, Marjoleine, Pinpernelle, Valerienue, Melisse, Chardon benist, Tormentille, de chacun demy once, de la Ruë, Rose rouge, de chacun six once, racine de Gencienne, Angelique, Zedoire, de cha-*

cun six once, racine daunée de Bistorte, de Rapontique, de chacune demy once, grenes de Genieures, grenes de Laurier, Corriendre preparee de chacune vne once, bol d'Armenie, terre Sigilee de chacune vne once, & fleurs de Bouroche ou Buglose de chacune vne once, noix Muscades, Coral blanc, Giroffles, grene de Paradis, Gimgembre, Poiure blanc, Galanga, Canelle Macis de chacune vne once, bois Dalois, Coral rouge de chacun vn gros, de Spicanardy, Cucubs, Cardamome de chacun vn gros, & du Saffren demy gros, Theriaque, Metridat de chacun six onces. Broyez ce qui ce doit, & laissez tremper le tout par l'espace de huict iours, dans quatre pinte d'eauë de vie distillez par deux fois, dans vn vaisseau de verre bien bouché, puis le tout au bin de Marie auec vn alambic de verre, cela fait l'on en vsera le matin trois heures auant manger,

vne once auec du vin, & pour ceux qui ſeront frappez, il leur en faut bailler vne, deux, ou trois once: ſelon la force, aage, complexion, & ſexe, pour les faire ſuer. Ceſte eau conforte les ſans & reſiſte merueilleuſement au venin, ce remede fut adminiſtré au peuple de Lyon en ceſte grande peſte, qui aduint l'an 1564. Dequoy le peuple receut vn grand bien, & meſme de s'en frotter la face, les mains & le nez, celuy ſera vn grand preſeruatif. Ceſte eau ſe doit faire au mois de Iuin, pource que les herbes & fleurs ont plus de vertu, i'ay fait diſtiller cét eau en l'an 1619. de laquelle ie faiſois prendre à tous les malades que j'allois voir.

Il y en à d'autres leſquels ſans cognoiſtre leur maladies, ſe vont inconinant faire ſeigner, tout au contraire de bien: car encore que la ſeignée fut

bien faite. ſi eſt-ce pourtant qu'elle n'eſt pas touſiours neceſſaire à la peſte, ſi elle n'eſt faite en temps & lieu, & en certaines perſonnes. Comme auſſi és propres parties ou il conuient la faire : d'autant qu'il ſe voit des années peſtillentielles, eſquelles en quelques perſonnes que ce ſoit la phlebothomie n'eſt point conuenable, comme auſſi en certaines annees la purgation eſt du tout contraire, & en toutes années peſtillentielles, ny l'vn ny l'autre de ces deux remedes ne ſont gueres propres, s'ils ne ſont adminiſtrée par gens doctes & experimentez en ceſte maladie: car de plus de deux mil qui ſont entrez en la maiſon de la ſanté, & de bien huict cens qui en ſont ſortis, il n'en a pas eſté ſeigné vingt, pource que nous n'auons pas trouué que la ſeignée leur fuſt beaucoup profitable, en ceſte année-

là; Ie dit estant fait à cause de la fiéure pestillentielle : car apres que l'apostheme estoit ouuerte, & auoit coulé quelque temps s'il suruenoit d'autres maladies ou accidens, nous ne faisons poinct de dificulté de les seigner & purger.

Car qui seigneroit ou purgeroit vn malade de la peste, ayant vne apostheme ouuerte sans necessité vrgente ce seroit mal operer, d'autant que l'on peruertiroit nature faisant retraction du venin du dehors au dedans: Ie ne veux oublier à dire que i'ay recogneu vne grande erreur entre les auaricieux, lesquels preferent leurs biens à leur vie, & quelques-vns de leur famille estant morts de la peste en leurs maisons, ne tiennent compte de les faire nettoyer, ce fondant sur vne autre erreur trop commune entre le peuple, qui est comme ils

difent, qu'apres que le corps mort n'eſt plus en icelle maiſon le danger en eſt dehors & qu'il emporte le venin & le mal quand & ſoy ; ce qui eſt vne abſurdité tres-grande, comme dit Monſieur *Ioubert*, en l'explication des doubtes ou ambiguitez de ſon traicté de la peſte, chapitre 3. ou il dit, que tant que la chaleur naturelle à de puiſſance pour reſiſter au venin, iceluy en eſt plus rabbatu : car alors qu'elle eſt eſtaincte, le venin en eſt beaucoup plus dangereux, & la charongne du corps mort de la peſte rend la maiſon plus infectée; c'eſt pourquoy il la faut faire nettoyer, enſemble tous les meubles, comme draps, laines, linges, bruſler les vielles nattes, & meſme ouurir les coffres, & eſuenter tout ce qui en ſoy peut contenir tant ſoit peu d'aïr ou vapeur qui peut eſtre ſuſceptible de

la

la peste: D'autant, comme dit *Aristote* & *Plutarque* au liure premier des propos des Philosophes, chapitre 10. il ny à rien de vuide que le vuide mesme, & à faute de ce ils sont tous estonnez que la maladie rescidiue en leurs maisons, la mesme année ou celle d'apres, comme nous auons assez de fois veu: c'est donc mal argumenté & la consequence ne vaut rien de dire que les corps morts de la peste estant hors du lieu ou ils sont morts que le venin en est hors. Car si cela estoit il n'en mouroit iamais qu'vn en vne mesme maison, ce qui se voit du tout contraire: car non seulement il ce voit toute vne famille plustost mourir ou estre malade deladite maladie, en diuerses maisons, que non pas des estrangers, ce qui aduient à cause de la proximité des complexions & consanguinité des humeurs,

aussi pour l'amitié qu'ils ce portent ils ne se peuuent empescher de se voir & frequenter, ce qui est tres-dangereux entre toutes personnes, mais encore plus entre les parens.

Ce n'est pas assez d'auoir nettoyé la maison, & de ce tenir nettement il faut encore faire quelque parfuns & subfumigations, afin de chasser & corriger la qualité maligne de ce venin, jà introduit en ce lieu, mesme aussi pour empescher que le mauuais aïr ny vienne dauantage, car ceste maladie est sujette à recidiuer par la negligence de ceux qui mesprisent sa malignité; C'est pourquoy il ne faut obmettre à dire qu'ẽ l'Esté, ou en saison chaude, & lors que le vent de Midy souffle elle est plus contagieuse, & semble estre moins mortelle, & neantmoins il y a icy vne contrarieté pource que les porres du cuir estans

ouuerts la qualité maligne ſe peut introduire aux parties nobles, ainſi que i'ay dit, Et tout de meſme que le mal a eſté contracté il peut eſtre reietté par le moyen de la ſueur & l'ouuertures deſdits porres és ſaiſons chaudes: Et pource on peut conclure que la peſte eſt plus contagieuſe l'Eſté, & moins mortelle, & l'Hyuer elle eſt plus mortelle pour ceux qui en ſont eſpris, & moins contagieuſe pour le general: car l'aïr froid fait le bien & le mal, il fait le bien pour empeſcher que la contagion ne ſe communique pas d'vn corps à l'autre ſi aiſément, mais il tuë celuy qui eſt frappé, pour deux raiſons, la premiere pource que bouchant les porres il reuoque le venin au dedans, & la ſeconde il empeſche la ſueur, encore qu'elle vienne en vn iour crityque, & pource il faut l'Hyuer tenir la cham-

bre bien chaude ou eſt le malade, & l'Eſté fermer toutes les feneſtres qui ont leur regard ou ouuerture vers le midy, & au contraire ouurir celles qui ont leur aſpect vers le ſeptentrion, apres cela l'on pourra faire rougir des grais & jetter du vinaigre deſſus, comme auſſi l'on pourroit faire bruſler toute ſorte de bois odoriferans, *comme le Cyprés, le Geniéure, le Geneſt, le Sapin, le Pin, le Laurier & le Serment; comme außi quelque caiſſe ou tonneaux auſquels auroient eſté des gommes aromatics ou ſemblable, la Therebentine, la Roſine, la Poix*, l'on pourra prendre auſſi toutes ſortes d'herbes fortes & odoriferantes, comme *le Romarin, la Sauge, le Baume, la Mariolaine, le Tain, l'Yſope, la Ruë, le Fenoüil, la Meliſſe, & ſemblable*, deſquelles l'on fera bruſler toute verte pour en receuoir vne fumée, l'on les peut auſſi faire

boüillir auec du vin, ou vinaigre pour jetter sur les grais, ainsi que nous auõs dit, l'on pourra encore faire vn autre parfun fort aisé, duquel la vapeur est suaue, douce, & cordialle. *Il faut prendre de l'eau Rose & du bon vin vermeil partie esgalle pour mettre tremper dedans des escorces de Citrõs, ou d'Oranges, auec des cloux de Girofles, cela fait soit mis sur vn rechaut, & que le feu ne soit point trop grand, il resultera vne vapeur, de laquelle la maison sera embaumées.* Il me semble que c'est assez vous donner de remede que de vous aduertir des fautes d'autruy, vous disant que deuez promptement vous mettre entre les mains de ceux que vous estimez estre capable, & qui ont vne grande experience de ceste maladie. Pourueu que vous vous fiez du tout en eux; Comme dit *Guy de Chauliac*, le malade guerist plustost ayant fer-

me fiance en ſon Medecin, ou Chirurgien, mais il y en à beaucoup qui font le contraire, reſſemblans ſans comparaiſon, comme dit *Tagault* au ſecond liure, chapitre 11. aux chiens enragez, qu'ayant acquis l'eſtat de leur maladie, dictes des Grecs Hidrophobie, c'eſt à dire peur de l'eau, laquelle eſtoit leur ſeul & meilleur remede. Au contraire d'en approcher ils s'enfuyent, & meurent en ſe miſerable eſtat: Ainſi le peuple plus il eſt affligé, & plus il eſt aueuglé, il faut croire que c'eſt Dieu qui nous veut punir d'auantage pour l'expiation de nos fautes. C'eſt ce que les anciens Romains firent vn iour apres que la Medecine auoit eſté delaiſſée l'eſpace de quatre cens ans, Il ſuruint vn expert Chirurgien à Rome nommé *Anthonius Mußa*, lequel pour guerir les mẽbres gangrenez & pourris, vſoit de

fer & de feu, comme il eſt vray que les plus doctes & expers Medecins & Chirurgiens ne peuuent pas touſiours obtenir ce qu'ils deſirent à l'vtilité du malade, & à la volonté des aſſiſtans, auſſi ce peuple conçeut vne telle animoſité contre ce Chirurgien, qu'ils le lapiderent au champ de Mars, & apres la neceſſité fut d'eux autant regretté qu'ils eurent d'enuies de le lapider. Maiſtre *Ambroiſe Paré* en ſon 22. liure, chapitre 50. Parlant d'vne grande peſte qui fut à Lion, racompte bien que les habitans d'icelle ville euſſent affaire de Medecins & Chirurgiens, ſi eſt-ce qu'vn iour ils ne laiſſerent de les vouloir aſſommer à coups de pierres, il m'eſt arriué ſemblable choſe allant de nuict en la ruë ſainct Anthoine voir quelques malades, ſuiuant le mandement de Monſieur Miron, alors Lieutenant Ciuil, en l'an

1606. lequel c'est acquist par sa vertu le tiltre de pere du peuple, ainsi (de Mr. le Lieutenant Ciuil, l'an 1619. à fait de mesme) legitime heritier de ces vertus & dignitez au soin qu'il a eu de la police, le peuple me fit courir en ceste année plus de dãger de mourir de coups de pierre que ie n'ay eu de mourir de la peste. C'est pourquoy voyãt que Dieu ayant appaisé son ire en ce temps, il fera la grace à son peuple de cognoistre & sçauoir de combien il est obligé à ceux qui pour sauuer leur vie, sacrifient & exposent la leur : car le plus souuent en ceste maladie, le pere laisse & abandonne le fils, le fils laisse le pere, la femme le mary, le frere le frere, comme aussi le mary, la femme, & bien souuent le pere & la mere leurs enfans, En sorte comme dit *Guy de Chauliac*, au lieu cy-dessus en ceste maladie, les malades sont enseuelis sans

Prebstre,

Prebſtre, le ſeruiteur quitte ſon maiſtre, la charité eſt morte, & l'eſperance eſt abolie. Ie deſirerois volontiers, mais ie ne ſçay auec qu'elle langue vous perſuader, & en quelle façon vous pourriez acquitter de l'obligation que vous auez enuers Monſeigneur le premier Preſident, comme auſſi à Meſſieurs de la Police, leſquels auec tant de ſoin & trauail ont fait eſtablir vne choſe, de laquelle la memoire eſt autant recommandable, comme la neceſſité eſtoit grande en ceſte ville de Paris.

C'eſt dequoy *Plutarque* nous parle par toutes les vies des hommes Illuſtres, des anciens Grecs & Romains, que le peuple auoit en telle recommandation ceux qui ſeruoient, maintenoient, & faiſoient quelques actes vertueux à l'vtilité de leurs Republiques, qu'apres ils receuoient de grãds

honneurs & presens ; outre la bienveillance qu'ils auoient des Magistrats, & aussi de tout le peuple. Et en outre à quelques-vns on leur faisoit des triomphes, piramides, és temples, ou és places publiques, à l'entour desquels estoiẽt grauez l'inscriptiõ de leurs vertus, & sur la partie plus eminante, leurs images, comme aussi celle de quelqu'vn de leurs faux dieux, afin d'inciter tous les autres qui auroient charge & gouuernement en la chose publique, & specialement le reste de la famille de ceux qui auroiẽt bien gouuerné de faire (de Mesme) Vous voyez donc combien vous estes obligez à Messieurs de la Police, lesquels ce sont volontairement chargez du soin de la santé, qui n'appartient qu'à eux, ausquels à la verité vous estes obligez, & les deuez honnorer pour le soin qu'ils ont eu à faire ob-

ſeruer & maintenir ce bel ordre. Puis donc que de deux maux il faut faire eſlection du moindre, & entre les deux extremes garder le moyen, il ſera donc permis aux riches de ce faire pencer en leurs maiſons à leurs deſpens, ſi bon leur ſemble, & aux paures & commun peuple d'aller en ladite Maiſon de la ſanté. Mais que l'vn & l'autre ſe ſoit promptement: car le plus ſouuent la peſte n'a point de demain; & pource il ne faut differer & remettre à vne autre heure ce qui ce doit faire à preſent. Ainſi que i'ay dict cy-deuant, que ceſte maladie eſtant precipitée, il faut de meſme precipiter les remedes, & ne ſe pas vouloir touſiours amuſer à recognoiſtre les quatre temps, que nous deuons remarquer en toutes maladies, attendu qu'ès maladies contagieuſes & ès venins, la cauſe le plus ſouuent ſur-

monte les remedes.

C'est pourquoy les temps sont precipitez & confus, ainsi il faut dés le commẽcement ou en quelques temps que ce soit, vn iour critique, ou non, baillez les antidotes, ou alexipharmaques, c'est à dire remedes contrariant & combattant le venin, non pas selon les qualitez elementaires; Ains par vne proprieté specifique & peculiere qu'ils contiennent en eux, de laquelle l'on ne sçauroit presque tirer raison: non plus que de la maladie ie pourrois biẽ alleguer plusieurs authoritez sur ce passage, mais il me sufist de me targuer de la seule experiẽce. Pourceque nous ne disõs que ce qui a jà esté dit, & pource asseurémẽt i'ay dit que le plus souuẽt en ceste maladie aux signes plus desesperez, la nature fait des miracles, de toutes lesquelles choses i'ay desiré vous aduertir voulant vous faire participans

de ce que par experience au peril de ma vie, ie peut auoir acquis, il se pourra faire que quelques enuieux du bien general, où d'vn particulier trouueront ce discours de mauuais goust, suiuant le dire du Poëte.

Dieu face pleuuoir ou ne le face pas,
Il ne contente point tous les hommes çà bas.

Où bien ie diray d'eux ce que le mesdisant de Marcus Cato, disoit de luy.

Ce faux rousseau Porcius au yeux pers,
Qui harassoit & mordoit tout le monde,
Pluto ne veut qu'il entre en ses enfers,
Bien qu'il soit mort de peur qu'il ne luy gronde.

Mais au contraire, ie les prie de m'excuser, & ce remettre deuant les yeux deux choses, la premiere que ie suis homme & par consequent subjet à faillir, ainsi qu'ils pourroient faire, & la seconde ie veux monstrer

que ie desire apprendre d'eux, apres ils participeront au bieu que mon seruice pourra apporter au public.

Peuple Parisien n'ayez donc esgard à ses contentieux, & receuez ce que la bonne volonté d'vn homme libre vous tesmoigne; ce faisant vous m'obligerez à faire mieux, & à prier Dieu qu'il veille appaiser son ire & la destourner loin de vous & de vostre ville.

Mon POTEL *tu chante merueille,*
Parlant de la contagion,
Si l'on te veut prester l'oreille,
L'on esuitera bien ce poison.

I. HERISSON.



L'IMPRIMEVR, Au Lecteur.

SONNET.

POTEL *par mon moyen & par mon industrie,*
Fait voir au iour l'effet de son rare sçauoir,
D'vn remede excellent, qui sur tous à pouuoir,
De preuenir vn mal qui nous haste la vie.
Son liure ayant passé par mon Imprimerie,
Ce diuulgue par tout, & aux hommes fait voir,
Comme on se peut garder, & chez soy receuoir,
Ce venin à pesté & dompter sa furie.
L'on ne doit desdaigner ce labeur tant exquis,
Labeur qui n'a loyer qui ne luy soit acquis,
Et toutefois (LECTEVR) *de toy ie ne demande,*
Sinon que le lisant te souuienne de luy,
Et puis apres de moy comme vn second appuy,
Qui en amy ta fait vne faueur si grande.

N. C.

Extraict du Priuilege, & Permission.

PAr grace & Priuilege du Roy, a esté permis à M. Guillaume Potel, Maistre Barbier & Chirurgien Iuré à Paris, de faire Imprimer, vendre & distribuer par tel Imprimeur ou Libraire que le-

dit Potel trouuera bon estre. *Un Discours des maladies Contagieuses aduenues en ceste ville de Paris, ez années 1596. & 597. & és années 1606. & 607. comme aussi en l'année 1619.* Lequel Priuilege est pour six années, portant deffences à tous autres Imprimeurs & Libraires de ce Royaume, d'imprimer ledit liure ne faire imprimer ne vendre ne distribuer à peine de six cens liures d'amende arbitraire, le tout donné aux pauures, ainsi qu'il est porté par ledit Priuilege. Donné à Paris le 4. iour de May 1623.

Et ledit Potel à permis & permet, ceddé & transporté sondit Priuilege & permissiõ à Nicolas Callemont, Imprimeur pour le faire imprimer vendre & distribuer ledit Discours sus-nommé, tant que bon luy semblera & en faire son profit durant le temps & espace de six ans, & non à autre sur les peines portées, ainsi que dict est. Fait le premier iour de Juin, 1623.

Signé, G. POTEL.

Fautes suruenues en l'Impression.

Page 12. lig. 6. *de son Aphorisme*, lisez *de ses Aphorismes*, pag. 25. l. 3. lisez sa republique, au lieu de la republique, pag. 26. lig premiere lisez de cét abisme, pag. 26. lig. 16. lisez bien en passant, au lieu en bien passant, pag. 36. lig. 4. lisez Polimurus au lieu de Polimura, pag. 37. li. 20. lisez incorigibles au lieu incoribles, p. 48. li. 14. lisez general au lieu d'agreables, pag. 84. l. 4. lisez ie ne sçay au lieu de ie sçay, pag. 95. lig. 13. lisez ne se peut au lieu ne se point, pag. 100. lig. 10. lisez bien que cela.

FIN.

